

Alou dirigera les Giants de San Francisco
Page B 6



Nasdaq restera au Canada
Page B 1

www.ledavoir.com

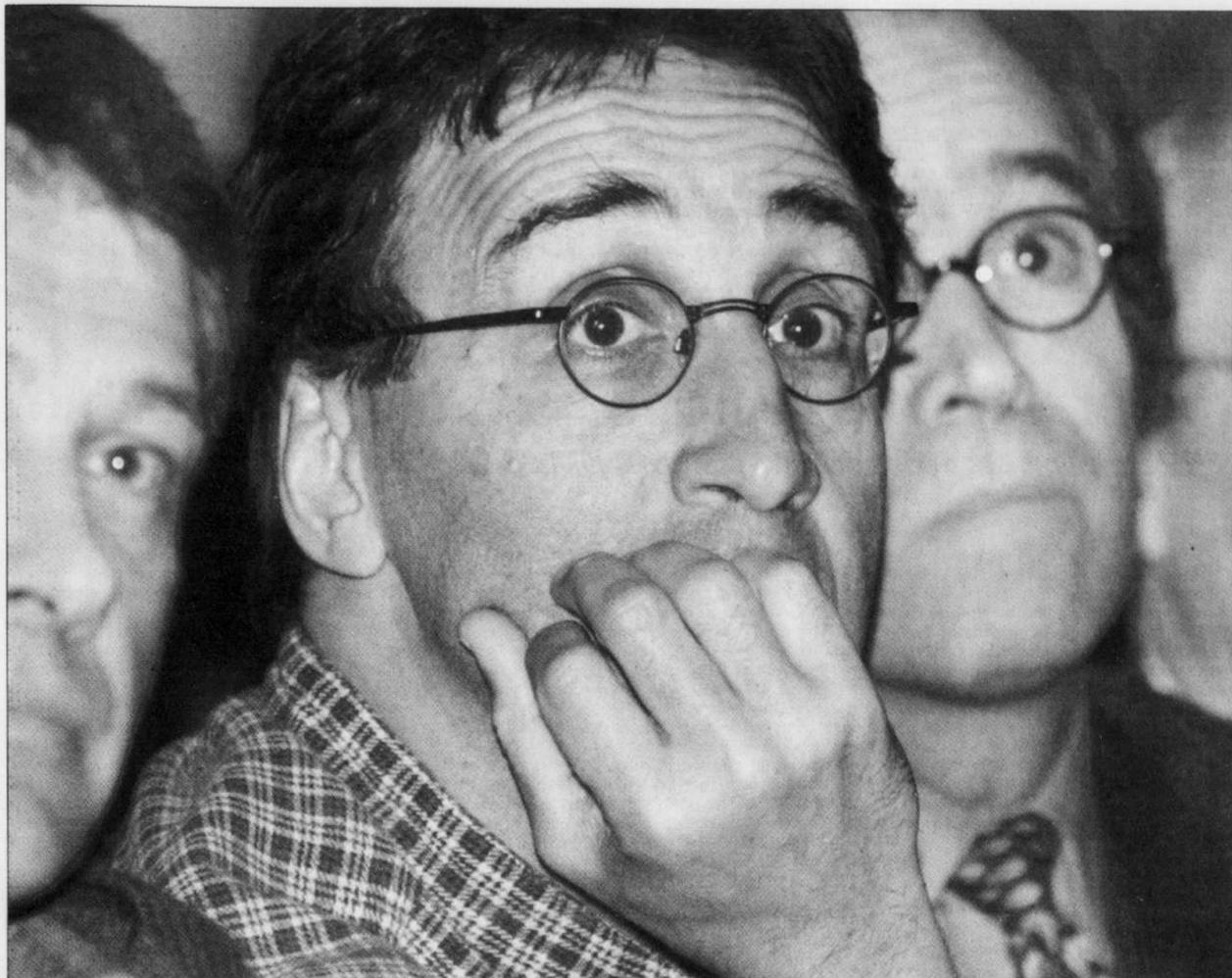
LE DEVOIR

Vol. XCIII N° 259

LE JEUDI 14 NOVEMBRE 2002

87c + TAXES = 1\$

Exploités, les médecins?



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

PLUS de 3000 médecins spécialistes venus de toutes les régions ont quitté leurs hôpitaux et leurs cliniques hier pour converger vers le Stade olympique, entraînant l'annulation de «10 000 opérations, diagnostics et examens». Furieux des politiques du ministre de la Santé, les spécialistes ont malgré tout convenu hier de reporter l'escalade de leurs moyens de pression. Ils tiendront plutôt une nouvelle journée d'étude le 2 décembre prochain et invitent, d'ici là, le ministre à en arriver à une solution négociée. Nos informations en page A 3.

Québec réserve la gestion des eaux aux élites

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

La future «politique nationale de l'eau» du Québec reposera sur la création, d'ici cinq ans, de 33 «organismes de bassin» (OB) dont les groupes environnementaux et les comités de bénévoles, à l'origine de cette réforme, seront exclus au profit des élites économiques et politiques désormais appelées à se concerter avant de faire des vagues...

C'est ce qui ressort de la version (5 septembre 2002) obtenue par *Le Devoir*, dans laquelle on précise que Québec financera les nouveaux organismes de bassin et la confection de leur «plan directeur de l'eau» (quinquennal) grâce à un système de «redevances de prélèvements» et de «redevances de rejets».

«Le niveau de la redevance devrait être suffisamment élevé pour décourager les activités nuisibles et inciter le pollueur à investir dans la réduction de ses rejets» ou à réduire les prélèvements dans les nappes souterraines ou les eaux de surface, précise le document gouvernemental.

Ce système de redevances, appliqué progressivement à «l'ensemble des usagers de l'eau et des écosystèmes aquatiques», ciblera d'ici cinq ans les secteurs économiques «qui utilisent et jouissent d'une eau de qualité dans leurs procédés, tels les embouteilleurs, l'industrie des

L'idée d'une nationalisation des eaux souterraines a été écartée

VOIR PAGE A 10: EAUX

Une solution pour conserver les écoles de village

TOMMY CHOUINARD
MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

De grandes annonces mais aussi de grands oubliés au Rendez-vous national des régions. Si le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, a annoncé des engagements du gouvernement pour assurer l'accessibilité des services éducatifs sur tout le territoire québécois et la rétention des jeunes dans les régions, il s'est fait beaucoup moins loquace au sujet de la fermeture des écoles de village. Aucun débat sur le sujet n'a animé les discussions, même si des représentants régionaux le réclamaient.

Qu'à cela ne tienne, le maire de Sainte-Clotilde-de-Beauce, Jacques Lussier, qui n'était pourtant pas invité au Rendez-vous national des régions, s'est rendu

VOIR PAGE A 10: ÉCOLE

Lire aussi en page A 2

■ La SGF s'associe aux régions

INDEX

7	783131000671	2	
Annonces.....	B 5	Idées.....	A 9
Avis publics..	B 4	Les sports.....	B 6
Bourse.....	B 2	Monde.....	A 7
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 5
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 7
Editorial.....	A 8	Météo.....	B 4

Le Canada ferme la porte à un écrivain algérien

Ouverture du Salon du livre de Montréal

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

L'écrivain algérien Yasmina Khadra ne viendra pas à Montréal. L'auteur, qui était invité au Salon du livre de Montréal, n'a pas obtenu son visa de l'ambassade du Canada à Paris pour séjourner au pays. Il ne pourra donc pas être à Montréal comme prévu pour le Salon du livre, qui ouvre ses portes ce matin dans le hall de la Place Bonaventure.

Comme ses lecteurs le savent peut-être, Yasmina Khadra est un pseudonyme pour Mohammed Moulessehouli. Et M. Moulessehouli est un ancien officier de l'état-major de l'armée algérienne, également écrivain, qui vit aujourd'hui en France. Il vient de signer un roman intitulé *Les Hirondelles de Kaboul*, publié chez Julliard. C'est une fable sur la vie sous le régime des talibans, très critique de l'intégrisme et très appréciée de la critique. Rappelons que M. Moulessehouli a été dans l'armée algérienne



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

VOIR PAGE A 10: SALON

Bagdad accepte sans réserve la résolution de l'ONU

AGENCE FRANCE-PRESSE
PRESSE CANADIENNE

New York — L'Irak a accepté hier sans réserve la résolution 1441 du Conseil de sécurité, qui durcit le régime des inspections en désarmement sur son sol et lui donne une dernière chance d'éviter une guerre.

«Nous sommes prêts à recevoir les inspecteurs afin qu'ils puissent remplir leur devoir et s'assurer que l'Irak n'a pas développé d'armes de destruction massive depuis leur départ en 1998», a écrit le ministre irakien des Affaires étrangères, Naji Sabri, dans une longue lettre adressée à l'ONU. «Le travail des inspecteurs confirmera que depuis ce départ, l'Irak n'a jamais produit et n'a pas non plus été en possession d'armes de destruction massive, nucléaires, chimiques ou biologiques», a-t-il ajouté.

Une seconde lettre sera envoyée prochainement, faisant part des «observations» du gouvernement irakien sur la résolution, a ajouté M. Sabri, affirmant que certaines de ses dispositions étaient «contraires au droit international, à la Charte des Nations unies ainsi qu'à de précédentes résolutions pertinentes du Conseil de sécurité».

Le ministre ne pose pas de conditions mais rappelle dans sa lettre que son pays attend une levée de l'embargo international qui lui est imposé par l'ONU depuis 1990. Ce qui compte après l'acceptation par

Une première équipe d'inspecteurs partira lundi pour l'Irak

VOIR PAGE A 10: BAGDAD

MAUDE BARLOW • TONY CLARKE

« Un livre qui dessine un tableau exhaustif et terrifiant d'un monde en voie d'assèchement. »

L'Or bleu

L'eau, nouvel enjeu stratégique et commercial

Jean-Paul Dubois, *Le Nouvel Observateur*

Préface de Louise Vandelac
Traduit de l'anglais (Canada) par Paule Noyart



Essai
408 pages • 24,95 \$



Boreál

www.editionsboreal.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

LE RENDEZ-VOUS DES RÉGIONS

La SGF s'associe aux régions

Sept ACCORD ont été créés pour développer des filières industrielles

Saguenay compte sur les médias pour obtenir plus d'argent

MATHIEU BOIVIN
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, s'en remet aux pressions médiatiques pour obtenir du gouvernement québécois la redistribution régionale des fonds publics que prévoit, selon lui, la Constitution canadienne.

M. Tremblay, qui a refusé de participer au Rendez-vous des régions sous prétexte que sa ville n'est pas suffisamment représentée au sein de la délégation de 18 personnes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a assuré hier à Québec que la Constitution stipule que les gouvernements ont la responsabilité d'assurer une juste répartition des fonds publics en région.

Interrogé au sujet des moyens qu'il entend prendre pour contraindre Québec à se conformer à cette obligation juridique, le maire de la ville de 150 000 habitants a affirmé que « nous allons mettre ces faits-là en évidence. Je ne pense pas qu'on soit obligé d'aller devant les tribunaux, mais vous savez que si on y allait, on aurait de bonnes chances. Les Indiens ont compris ça, eux autres ».

Quel moyen, donc, si un recours judiciaire est exclu? « Comme je le fais actuellement [une conférence de presse], c'en est un moyen concret, a-t-il répondu. Faire connaître ça à la population, et on verra par la suite. On agit au jour le jour, il va y avoir des élections cette année au Québec, c'est une bonne période pour forcer les [partis] à prendre des engagements précis. Mais je ne veux pas élaborer là-dessus ».

Dans une salle remplie par une soixantaine de partisans — élus et citoyens — dont la Ville de Saguenay a assuré le transport dans la capitale, M. Tremblay a dit vouloir que le gouvernement cesse de blâmer les régions pour leurs difficultés et remette plutôt aux municipalités les budgets dont elles ont besoin pour assurer leur prospérité.

« Ils ont le tour de nous repasser la balle en disant que ça dépend de nous autres, a-t-il déploré. Mais ça ne dépend pas de nous autres, ça dépend d'eux autres. Qu'ils nous donnent les enveloppes et qu'ils nous laissent la responsabilité du développement économique ».

« On ne veut pas être gentils avec le gouvernement pour recevoir notre biscuit », a-t-il poursuivi, dénonçant la complaisance de certains participants au Rendez-vous des régions. « On veut pouvoir décider ce qu'on veut, on veut pouvoir se placer en concurrence avec les autres villes ».

Mais le maire Tremblay a rappelé qu'aucun des partis qui se sont succédé au pouvoir depuis 30 ans au Québec n'a su instaurer une véritable égalité des chances pour toutes les régions de la province. « Ils ont presque tous été là, le Parti québécois et le Parti libéral, et ils n'ont pas réagi, même s'ils le savaient », a-t-il analysé.

La SGF veut investir gros en région. Mais pour que la société d'État s'exécute, chacune des régions devra se choisir quelques créneaux dans lesquels elle aura des chances d'exceller à l'échelle mondiale. Sept des quatorze régions du Québec ont déjà fait ce pas.

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La Société générale de financement (SGF) est au cœur d'une nouvelle stratégie de développement économique des régions du Québec, appelée ACCORD, qui est basée sur la spécialisation de chacune des régions dans les filières industrielles pointues grâce auxquelles elles ont des chances de percer sur le marché international.

Hier, lors du Rendez-vous des régions, le premier ministre Bernard Landry, accompagné du président et chef de la direction de la SGF, Claude Blanchet, du ministre des Régions, Rémy Trudel, et de représentants des comités régionaux ACCORD, a annoncé la mise sur pied de sept ACCORD (pour Accord concerté de coopération régionale de développement) dans autant de régions.

« C'est un virage amorcé il y a plusieurs mois », avant même la décision de tenir un Rendez-vous des régions, a convenu M. Landry. Ce virage de la SGF « n'alourdit rien du tout parce que l'initiative est régionale. Il mobilise des gens d'affaires des régions qui, avec la SGF, vont faire monter les forces économiques régionales ».

Les sept ACCORD ont été convenus avec la Mauricie, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les Laurentides et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais les sept autres régions du Québec sont conviées à se joindre au mouvement. Ces ententes s'inspirent directement d'initiatives, européennes surtout, où des régions choisissent de se spécialiser dans quelques créneaux précis (ce qu'en anglais on appelle *clusters*) dans lesquels elles pourront être concurrentielles à l'échelle mondiale. Ces choix s'appuient sur les caractéristiques de la région et la nature de son tissu industriel. « C'est une approche gagnante utilisée depuis plusieurs années », a expliqué M. Blanchet, que ce soit en Allemagne, en Belgique, en Écosse, en Finlande ou même aux États-Unis.

Il revient à chaque région de choisir ses propres créneaux d'excellence. Mais l'exercice est clairement supervisé par la SGF. La société d'État fournit son expertise pour évaluer les chances de succès de chacun des créneaux en finançant des études signées par des

consultants internationaux. Et c'est la SGF qui, à sa manière habituelle, se chargera de dénicher des investisseurs étrangers pour lancer des projets d'envergure. La taille minimum des projets est de 10 millions, mais M. Landry a indiqué que la SGF fera montre de souplesse et pourra considérer des projets de moindre envergure.

La Mauricie a identifié la filière des papiers à valeur ajoutée, la transformation des métaux, tels le magnésium et le titane, et l'hydrogène, par exemple. Sans surprise, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a choisi la transformation de l'aluminium. Il a ajouté à cela la transformation de la forêt boréale, le bleuets et le tourisme d'aventure. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a opté pour le récréotourisme santé-nature, les sciences et technologies marines ainsi que l'éolien. Dans une deuxième étape, les régions seront appelées à délaisser certains créneaux pour se concentrer sur celui qui aura décollé.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, voit dans cette initiative de la SGF une tentative de se poser « en chaperon des développeurs en région ». La députée libérale de Bonaventure, Nathalie Normandeau, se fait moins cinglante: elle trouve intéressante l'idée de ces créneaux d'excellence mais souhaite que la SGF change d'attitude à l'égard des régions en leur faisant davantage confiance.

Entente entre Québec et Air Canada

Voler vers les régions sera plus abordable

Le transporteur aérien réduira ses tarifs jusqu'à 70 % sur 15 liaisons régionales

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement québécois et Air Canada ont annoncé hier à une entente de principe pour garantir des tarifs considérablement réduits sur 15 liaisons aériennes à l'intérieur du Québec.

Les réductions, qui s'appliqueront à la moitié des sièges disponibles, varieront de 40 à 70 %. L'entente vaudra pour trois ans.

Par exemple, un billet Québec-Val-d'Or, qui coûte actuellement 439 \$ en aller simple, sera réduit à 269 \$ s'il est réservé la veille du vol, à 179 \$ s'il est réservé cinq jours avant et à 139 \$ avec une réservation de 10 jours.

Entre Montréal et les Îles-de-la-Madeleine, on paiera 209 \$ au lieu des 515 \$ actuels avec une réservation de 10 jours.

Autre exemple: une place aller seulement de Ba-

gotville à Montréal passera de 358 \$ à 139 \$ si elle est réservée dix jours à l'avance.

De plus, les tarifs ne nécessiteront pas de séjour le samedi soir à destination, comme le prévoient habituellement les billets.

Cette entente de principe a été annoncée hier par les ministres des Transports Serge Ménard et Jacques Baril dans le cadre du Rendez-vous national des régions. Elle entrera en vigueur un mois exactement après sa signature officielle, prévue dans les prochains jours.

Par ailleurs, Air Canada s'est engagé à maintenir ses vols de Québec à Mont-Joli et de Mont-Joli à Gaspé jusqu'au 8 février 2003, et à conclure une entente avec un autre partenaire pour poursuivre ce service par la suite. La fin de ces liaisons avait déjà été annoncée pour le 8 décembre.

En compensation, le gouvernement québécois, qui achète pour 16 millions de dollars de billets

d'avion par année pour ses fonctionnaires, s'est engagé à augmenter de 11,5 à 14 millions de dollars la part de ses achats chez Air Canada.

Le Québec s'est engagé aussi à ne pas subventionner des concurrents d'Air Canada sur les liaisons régionales du Québec.

Enfin, le gouvernement continuera à payer le tarif régulier pour ses employés, afin d'assurer le maximum de places à prix réduit pour les autres usagers.

Les ministres Baril et Ménard se sont naturellement réjouis de l'entente avec Air Canada. « Cela constitue une solution viable à la problématique du transport aérien régional au Québec », a déclaré le ministre Baril.

Son collègue Ménard croit pour sa part que le Québec a rempli son objectif de mieux desservir les régions sans que cela implique des fonds additionnels.

En effet, l'entente n'implique pas de dépenses additionnelles pour les fonds publics québécois.

EN BREF

Des journalistes manifestent

(PC) — Une trentaine de grévistes de Radio Nord ont manifesté hier aux abords d'Expo-Cité, où se déroule le Rendez-vous des régions. « Nous manifestons contre le désengagement de cette entreprise de radio et de télévision envers la population de l'Abitibi », a déclaré le président du syndicat des journalistes, André Angéhart. Radio Nord regroupe trois postes de radio et deux stations de télévision dans le Nord-Ouest québécois. Selon le syndicat des journalistes, qui sont en grève depuis le 25 oc-

tobre, Radio Nord centralise graduellement ses postes de direction en Outaouais, de sorte que « le directeur de l'information, à Hull, décide à 600 km de distance des affectations des journalistes en Abitibi ». M. Angéhart a aussi dénoncé le fait que les coupes dans le personnel font en sorte qu'il n'y a plus de journaliste pour couvrir trois des cinq municipalités régionales de comté (MRC) de la région. « Radio Nord Communications est la seule entreprise à avoir le monopole de l'information télévisée dans une région du Québec. Radio Nord freine le développement de l'Abitibi-Témiscamingue », a dit M. Angéhart.

COLLOQUE

La montée des droites



À Montréal:

15 (18h30) et 16 novembre (9h00)

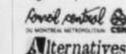
À la salle Alfred-Laliberté du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM

À Québec:

14 novembre (19 h 00)

CENTRE LUCIEN BORNE, local 405 100, chemin Ste-Foy, Québec

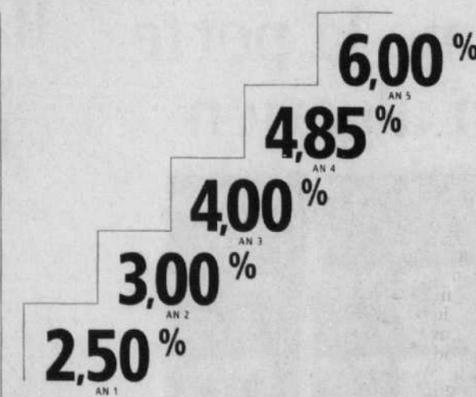
organisé par:



Avec entre autres: Svend Robinson, Claudette Carboneau, Omar Akouf, Michel Venne, Louise Vandélaç, Jean-Marc Pottier, Gilbert Wasserman, Donald Cucciotta...

INFORMATION: MTL (514) 982-6606. POSTE 2252 — QC (418) 521-4000

OBLIGATION À PRIME DU CANADA



ÉMISSION 28 — TAUX ANNUEL COMPOSÉ DE 4,06 % APRÈS 5 ANS

rendement garanti

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA

2,00 %
AN 1

ÉMISSION 79

- L'Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an, à la date anniversaire de l'émission et dans les 30 jours suivants
- L'Obligation d'épargne du Canada est encaissable en tout temps
- Aucuns frais
- Investissement à partir de 100 \$
- Options REER et FERR applicables aux deux titres
- Garantie du gouvernement du Canada
- Placement idéal pour une épargne à l'abri des risques

- Achat en ligne, par téléphone, par retenues salariales ou dans les institutions bancaires ou financières
- Émissions 28 et 79 en vente jusqu'au 1^{er} décembre 2002*

Les porteurs d'obligations sont priés de noter qu'à partir du 1^{er} décembre 2002 :

- Les Obligations à prime du Canada de l'émission 10 porteront les taux susmentionnés
- Les Obligations d'épargne du Canada des émissions 55, 61, 67 et 73 porteront le taux indiqué ci-contre (à gauche)

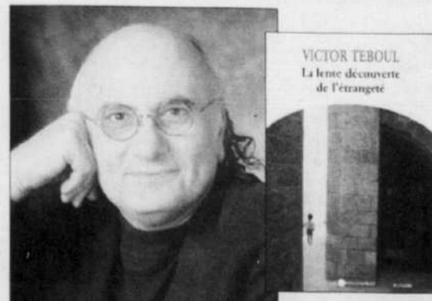
pour acheter directement, consultez www.oec.gc.ca ou composez 1 888 773-9999.

achetez vos titres sans tarder.

Nouvelles Obligations d'épargne du Canada un excellent mode d'épargne. c'est garanti.

*Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

VENEZ RENCONTRER VICTOR TEBOUL



VICTOR TEBOUL
La lettre découverte de l'étranger

AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
JEUDI 14 NOVEMBRE ET VENDREDI 15 NOVEMBRE
19 H À 21 H
STAND 477

LES INTOUCHABLES

WWW.LESINTOUCHABLES.COM

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Michel David

Le bavard

Décidément, le premier ministre Landry n'apprend pas de ses erreurs. L'an dernier, il a semé la pagaille dans son gouvernement en évoquant, plusieurs semaines avant le fait, la possibilité de remanier son cabinet. Le fiasco a été spectaculaire: trois ministres ont claqué la porte et le conseil des ministres a finalement atteint un degré d'obésité alarmant.

Cette fois-ci, les vétérans des cabinets ministériels se demandent quelle mouche a bien pu piquer cet incorrigible bavard pour qu'il évoque à voix haute, serait-ce à titre purement exploratoire, la possibilité d'une cure d'amaigrissement volontaire. On croit rêver!

Il assure y avoir renoncé, mais en vertu du principe voulant qu'il n'y ait pas de fumée sans feu, ses propos vont encore accroître la nervosité que crée déjà l'imminence d'une catastrophe électorale. Quand on lui a demandé si, avec le recul, la nomination d'un aussi grand nombre de ministres n'avait pas été une erreur, M. Landry a répondu: «Ce n'est pas sûr.» Venant de lui, cela a valeur d'admission. Tant qu'à y être, pourquoi ne pas la corriger? Au point où il en est...

Au lendemain des élections partielles désastreuses de juin, certains de ses ministres les plus importants avaient acquis la conviction qu'il partirait. Quand il est rentré de ses vacances estivales tout renouillé, on l'a pressé d'en finir une fois pour toutes avec ce cabinet grotesque. Fausse alerte, encore une fois.

M. Landry ne bougera pas. C'est un peu comme pour la souveraineté: en parler lui donne l'impression d'agir

Après ses expériences douloureuses de la dernière année, on peut comprendre que M. Landry n'ait pas très envie de déclencher d'autres partielles, dont l'issue est prévisible. Les démissions spectaculaires de Guy Chevrette et Jacques Brasseur convaincraient sans doute d'éventuels exclus que l'honneur commande de les imiter, même si leurs états de service ne sont pas comparables.

Il était prévisible que personne n'offrait spontanément de renoncer à sa limousine. On est loin du temps où Duplessis avait en poche la lettre de démission de chacun de ses ministres, qu'il pouvait décider d'accepter à tout moment.

La loi électorale prévoit toutefois qu'un gouvernement n'est pas tenu de déclencher une partielle si un siège devient vacant dans la cinquième année de son mandat. À compter du 1^{er} décembre, M. Landry serait donc à l'abri d'une mauvaise surprise de ce genre. Encore faudrait-il que les dégâts soient limités. La majorité parlementaire du gouvernement est actuellement de 12 sièges, ce qui ne l'a pas empêché d'être à un cheveu de perdre le vote sur la motion prévoyant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale pour la durée du Rendez-vous des régions.

Le plan d'action rendu public la semaine dernière donne un aperçu de ce que pourrait être un cabinet minceur. Il suffit de dresser la liste des ministres dont la photo apparaît: outre M. Landry lui-même, Pauline Marois (Économie et Finances), Joseph Facal (Conseil du trésor), François Legault (Santé), Sylvain Simard (Éducation), Richard Legendre (Jeunesse), Linda Goupil (Famille) et André Boisclair (Affaires municipales et Environnement), que les stratèges gouvernementaux considèrent visiblement comme les meilleurs vendeurs. Ajoutons quelques incontournables (Justice, Transports, Travail, Sécurité publique, Culture, Affaires internationales, Agriculture) et on arrive à la quinzaine de ministres évoqués par M. Landry.

Puisqu'il se plaint d'un manque d'imagination en matière de communications, l'opération aurait pu être présentée comme une suite logique du plan d'action, qui fixe précisément un nombre limité d'objectifs à l'action gouvernementale.

On aurait même pu l'inscrire dans la perspective ouverte par le Rendez-vous des régions, en renouant avec la formule des délégués régionaux que Jacques Parizeau avait mise en avant après l'élection de 1994. Sur le terrain à temps plein, ils auraient été chargés de piloter certains projets jugés prioritaires.

Bien sûr, ça n'a pas le prestige d'un ministre délégué, même à rien du tout. Mais si Camille Laurin s'est résigné à jouer ce rôle en 1994, on se demande au nom de quoi Solange Charest ou Stéphane Bédard, Secrétaire d'État au Renouveau de la fonction publique, le jugeraient indignes d'eux. Ils peuvent dormir tranquilles, M. Landry ne bougera pas. C'est un peu comme pour la souveraineté: en parler lui donne l'impression d'agir.

mdavid@ledevoir.com

Jour de grève dans les hôpitaux: les médecins spécialistes promettent de remettre ça

D'autres actions seront envisagées plus tard

Même si les médecins remettent leurs moyens de pression à plus tard, ni le premier ministre Landry ni le ministre Legault ne se montraient prêts hier à délier les cordons de leur bourse pour répondre aux demandes des spécialistes. Dialogue de sourds?

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Furieux à cause des politiques du ministre de la Santé, François Legault, les médecins spécialistes ont malgré tout convenu hier de reporter l'escalade de leurs moyens de pression. Ils tiendront plutôt une nouvelle journée d'étude le 2 décembre prochain et invitent d'ici là le ministre à en arriver à une solution négociée.

«Nous avons rendez-vous le 2 décembre pour voir comment évolue la situation. Les membres ont donné un mandat très clair d'employer tous les moyens nécessaires pour que le gouvernement [...] protège à la fois l'autonomie professionnelle des médecins et la qualité des soins aux patients», a indiqué hier le D^r Yves Dugré, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), au terme d'une journée de protestation qui a réuni plus de 3000 médecins à Montréal hier.

Après une assemblée à huis clos tenue hier après-midi, le D^r Dugré n'a pas précisé quels pourraient être ces «moyens nécessaires» mais a soutenu qu'ils seront «progressifs et cumulatifs». Pour l'instant, la rébellion des spécialistes se limitera au boycottage de tous les comités régionaux, ministériels et gouvernementaux où ils siègent, a indiqué le D^r Dugré.

Plus tôt en journée, le ministre de la Santé, François Legault, avait qualifié d'«inacceptable» la sortie des médecins qui, selon lui, a entraîné l'annulation de «10 000 opérations, diagnostics et examens». À l'instar du premier ministre Bernard Landry, il a appelé les médecins à être raisonnables en disant qu'il ne peut pas leur concéder de l'argent «qu'il n'a pas».

«Les listes d'attente sont longues, il y a un problème d'accessibilité. Il faut que le gouvernement fasse les bons choix et cesse d'investir dans les courses de chevaux, les tours multimédia, et s'occupe des patients», a rétorqué à cela le D^r Dugré.

Au cours de la journée, plus de 3000 médecins spécialistes venus de toutes les régions, soit près de la moitié des effectifs totaux, avaient quitté leurs hôpitaux et leurs cliniques pour converger vers le Stade olympique.

Dans une atmosphère chauffée à bloc, à grand ren-

fort d'effets visuels, le D^r Dugré a d'abord livré un vibrant plaidoyer contre la loi 142, qui donnera aux régions régionales de la santé le pouvoir de décider de l'endroit où les médecins pourront pratiquer. Il a vilipendé l'approche «comptable» du gouvernement péquiste. «Un médecin, ça dérange, parce que ça veut s'occuper de ses patients et parce que ça coûte cher», a-t-il tonné.

Pour la FMSQ, la loi 142 est la dernière d'une série de lois toutes plus indigestes les unes que les autres. Après la loi 28, qui a accru en 2001 la mainmise du ministère sur les régions, la loi antidéficit, qui a rationné les services dans les hôpitaux, et la loi sur le «déficit zéro», qui a entraîné la fusion de plusieurs hôpitaux en 1995 ainsi que l'érosion des ressources, la loi 142 est la goutte qui fait déborder le vase.

«Le patient passe en dernier, c'est le budget en premier!», a martelé le président de la FMSQ.

«Au lieu d'investir nos énergies pour bâtir, on se bat pour obtenir des salles d'opération non utilisées, pour avoir des salles de thérapie pour les cancéreux. On se bat pour l'essentiel», a renchéri la vice-présidente de la FMSQ, le D^r Francine Mathieu-Millaire, qui a tracé en début de journée un portrait peu reluisant de l'état de la pratique médicale spécialisée au Québec.

Les spécialistes accusent d'ailleurs François Legault de faire de la «démagogie» en affirmant que leurs demandes salariales sont de l'ordre de 30 %, soit 500 millions. La FMSQ affirme plutôt réclamer une augmentation annuelle de 7 % des tarifs sur trois ans (21 %) ainsi que des mesures à long terme pour assurer certains forfaits de garde, des congés parentaux et une rémunération pour les médecins participant à l'enseignement.

«La question de la rémunération, ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on la met sur la table, mais notre situation est vraiment différente de celle de tous les employés de l'État, y compris nos collègues omnipratriciens. Cet écart cause déjà un problème pour attirer de nouveaux médecins et les retenir», a dit le D^r Dugré.

Exploités, les médecins?

Dans la journée, les médecins ont eu droit à une démonstration fort éloquent de la situation salariale qui les sépare des autres spécialistes canadiens. Selon des chiffres de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), le revenu moyen du spécialiste québécois était de 210 000 \$ au Québec en 1999, comparativement à 286 000 \$ dans le reste du Canada et 327 000 \$ en Ontario. «Nous sommes exploités», a lancé le D^r Richard Leblond, secrétaire de la FMSQ.

Pour une ablation des amygdales, un médecin

québécois reçoit 100 \$, alors qu'un médecin ontarien empoche 145 \$ pour la même opération. Idem pour une hystérectomie (ablation de l'utérus), payée 360 \$ au Québec, comparativement à 420 \$ en Ontario, a-t-il donné en exemple.

Selon la FMSQ, cet écart d'au moins 40 % avec le reste du Canada est appelé à se creuser davantage puisque les médecins de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard viennent d'arracher de chaude lutte des hausses de salaire de 16 à 22 %. En Ontario, le gouvernement a consenti une hausse de 8 % des tarifs. «Pendant ce temps, on favorise l'exode au Québec», a soutenu le D^r Leblond, qui chiffre à 600 le nombre de spécialistes qui ont quitté le Québec depuis trois ans.

Pour la FMSQ, le problème de la rémunération est devenu indissociable de toute discussion sur la répartition des effectifs, puisque cet écart salarial a un impact direct sur la capacité du Québec à retenir ses médecins. Mais Québec se refuse pour l'instant à discuter du renouvellement de l'entente collective des spécialistes, échue depuis le 31 mars 2002.

Québec propose plutôt de reconduire pour un an l'entente actuelle, assortie d'une hausse salariale de 2 %, similaire à celle offerte aux autres employés de l'État.

La colère des médecins

Dans la salle, la colère des médecins était éminemment palpable hier.

«Notre travail, c'est de voir les patients. Or une partie de notre temps se perd dans l'organisation. On n'a pas de salles, pas d'infirmières, pas d'accès aux diagnostics. Il n'y a plus de personnel, plus de tests après 16h», a déploré hier le D^r Thérèse Boileau, pédiatre à Sherbrooke depuis 22 ans.

Le D^r Jean-Maurice d'Anjou, physiatre à l'Hôtel-Dieu de Lévis, estime quant à lui que la loi 142 lui retire le dernier espace de liberté qu'il lui restait. «Déjà, je ne peux pas aller où je veux, car il faut qu'il y ait une place de physiatre pour moi dans les plans d'effectifs des régions. Avec la loi 114, j'avais les mains attachées dans le dos. Avec la loi 142, j'ai les mains attachées en avant», a dit ce dernier.

Patrick Savard, oto-rhino-laryngologiste (ORL) au CHUL à Québec, s'inquiète lui aussi puisque 14 de ses confrères ORL ont quitté le Québec depuis trois ans, dont sept finissants. «L'équipement, les ressources infirmières et les équipements sont inadéquats, alors les finissants vont voir ailleurs, et la charge de travail croît sans cesse. Le Nouveau-Brunswick, ce n'est pas très loin d'ici», a-t-il dit.

Les cols bleus de Montréal pourraient entreprendre des moyens de pression

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Réunis en assemblée générale hier soir, les cols bleus de la Ville de Montréal se sont prononcés sur une proposition visant à exercer des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève illimitée. Insatisfaits des négociations entreprises avec l'employeur, les représentants syndicaux avaient convoqué leurs membres pour faire le point sur les discussions en cours. Au moment de mettre sous presse, on ne connaissait pas les résultats du vote.

Les porte-parole syndicaux s'étaient faits discrets au sujet du déroulement des négociations au cours des derniers jours, préférant d'abord présenter leur bilan à leurs membres avant de le commenter sur la place publique. Mais la tenue d'une assemblée générale témoigne des difficultés rencontrées au cours des discussions.

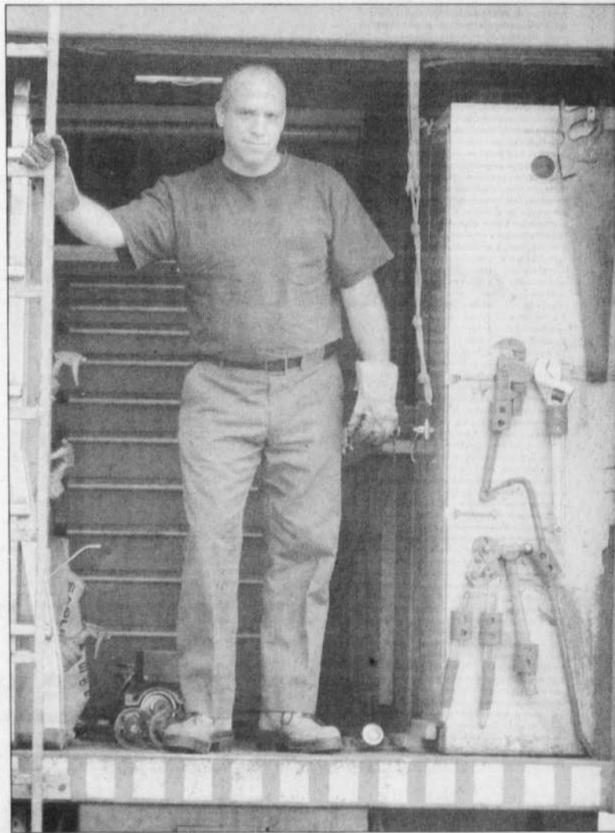
L'atmosphère était pourtant détendue lorsque des milliers de cols bleus, visiblement de bonne humeur, se sont présentés au Centre Claude-Robillard en fin d'après-midi hier. Tenus à l'écart, les journalistes n'ont pas pu assister aux débats, qui se déroulaient à huis clos.

La Ville de Montréal a déjà proposé un gel salarial pour 2003 et des hausses de 2 % pour les trois années suivantes. Les syndicats sont jusqu'à maintenant restés muets au sujet de leurs propres demandes salariales.

Autres négociations

Les 6500 cols bleus ne sont pas les seuls avec lesquels l'administration de Gerald Tremblay cherche à s'entendre. Les négociations ont été entreprises pour le renouvellement et l'harmonisation des 95 conventions collectives s'appliquant aux 27 000 employés municipaux syndiqués de l'ex-Ville de Montréal et des municipalités de l'île avec lesquelles celle-ci a été fusionnée en janvier dernier. Au terme des discussions, il ne devra rester que neuf conventions collectives pour l'ensemble des employés syndiqués de l'île de Montréal.

Pour ajouter à la complexité de l'exercice, la loi 170 sur les fusions municipales oblige les parties à procéder à cette harmonisation sans coûts supplémentaires. Cela signifie donc que la masse salariale de 1,3 milliard de 27 000 employés répartis dans les 27 arrondissements montréalais devra rester au même point en 2003.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les négociations entre les cols bleus et la Ville de Montréal ne vont pas aussi bien que l'aurait souhaité l'administration Tremblay puisque les syndicats devaient se prononcer hier sur l'emploi de moyens de pression.

Agir contre les changements climatiques

Ensemble, on peut y arriver.

Le 24 octobre, le gouvernement du Canada a rendu public l'aperçu du plan que le Canada entend adopter pour respecter ses objectifs en matière de changements climatiques. Dites-nous ce que vous en pensez.



- Pour obtenir l'aperçu du plan et une fiche de commentaires, composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), ATME 1 800 465-7735.
- Vous pouvez également consulter l'aperçu du plan à canada.gc.ca et soumettre vos commentaires en direct.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

• LES ACTUALITÉS •

Accord de Kyoto

Dix ans pour doubler le taux d'utilisation du transport en commun

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Pour respecter les engagements du gouvernement québécois en ce qui a trait au protocole de Kyoto, l'achalandage des transports en commun dans la région de Montréal devra augmenter de 5 % chaque année, estime une coalition formée de syndicats et de groupes en environnement. Comme d'autres avant elle, la coalition recommande d'augmenter les revenus en mettant à contribution les automobilistes, soit par une augmentation de la taxe sur l'essence, soit par un péage sur les ponts, soit par une taxe sur le stationnement.

Dévoilée hier en conférence de presse, la position commune des 17 membres de la coalition a été soumise à Louis Bernard, qui a reçu du ministre des Transports, Serge Ménard, le mandat de revoir le financement des transports en commun.

Selon eux, pour atteindre les objectifs de l'accord de Kyoto, le taux d'utilisation des transports en commun devra doubler d'ici 2012 dans la région de Montréal pour passer de 21 à 40 %. L'objectif est ambitieux mais pas « inatteignable », croit Robert Perreault, du Conseil régional de l'environnement de Montréal, qui fait valoir que des villes comme Stockholm, Strasbourg et Madrid sont parvenues à atteindre ces objectifs. Du même coup, il faudra réduire de 2 % chaque année le taux d'utilisation de l'automobile. Les coûts supplémentaires associés à ces objectifs sont estimés à 600 millions d'ici 2012.

La coalition propose au gouvernement un « panier de mesures » pour générer des revenus destinés au financement des transports en commun mais s'abstient d'en privilégier une en particulier. Ces mesures ont toutes en commun d'avoir un effet dissuasif sur l'utilisation de la voiture et d'être impopulaires auprès des automobilistes.

Ainsi, chaque tranche de 1 ¢ le litre de la taxe sur l'essence (actuellement fixée à 1,5 ¢ le litre) générerait des revenus supplémentaires de 30 millions, explique-t-on dans le mémoire remis à Louis Bernard. Et à raison d'un dollar le déplacement, le péage aux ponts rapporterait 249 millions chaque année. Finalement, une taxe sur le stationnement hors rue et non résidentiel pourrait rapporter quelque 12 millions pour chaque tranche de 10 ¢ ajoutée à la facture de l'automobiliste.

Aux automobilistes qui diraient qu'ils font déjà leur part, Robert Perreault rétorque que les tarifs de la Société de transport de Montréal (STM) ont augmenté plus rapidement que le coût de l'essence au cours de la dernière décennie. « On ne pourra pas passer à côté », indique-t-il. L'atteinte des objectifs de Kyoto et la relance des transports en commun en dépendent, selon lui.

Bar ouvert... sur la science

Des scientifiques rencontrent le grand public dans une ambiance décontractée

Importés de France, les bars des sciences invitent le grand public à débattre de certains enjeux scientifiques avec des experts qui acceptent de descendre de leur tour d'ivoire. Dans un bar des sciences, on discute d'égal à égal et toutes les questions sont permises.

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

La science se démocratise. Elle entre dans les bars. Mardi dernier, on discutait des origines de l'homme autour d'une bière au bar L'Barouf, rue Saint-Denis. Pour asseoir la discussion et l'alimenter, deux experts de la question prenaient place au milieu du public: Pascal Picq, paléontologue et maître de conférence au Collège de France, et l'archéologue et professeur à l'UQAM Serge Lebel, qui a récemment exhumé une mâchoire de Néandertalien dans les gorges de la Nesque, dans le Vaucluse au sud-est de la France.

Fraîchement importé de la France, le concept des « bars des sciences » prend aujourd'hui son

envol en sol québécois grâce à l'initiative du magazine *Québec Science*, qui organisait mardi passé le deuxième événement de l'année.

« L'idée est née en 1997 à Lyon, affirme le chercheur en nanoscience Pablo Jensen, qui a lancé le premier bar des sciences en France. Elle s'inspirait des cafés de philosophie qui ont fleuri au milieu des années 1980 et des cafés littéraires ayant connu leurs heures de gloire à l'époque de Voltaire, qui se voulaient des lieux de discussion. On a donc transposé le concept à des questions scientifiques afin de susciter un débat d'égal à égal dans un lieu neutre. »

Il ne s'agit donc pas d'une conférence savante qu'on écoute sagement, ni d'un débat entre spécialistes au terme duquel le public pose timidement quelques questions. « Dans les bars des sciences, les experts ne sont pas là pour exposer leurs connaissances, mais pour aider les citoyens à élaborer leur réflexion », indique Pablo Jensen.

L'émergence de controverses scientifiques qui touchent la vie des citoyens, telles que celles entourant les OGM, l'histoire de la vache folle et les méfaits de l'amiante, a conduit à une prise de conscience du public qui explique probablement le bourgeonnement des bars des sciences à travers les villes de France. De plus, la science n'est plus perçue comme il y a 20 ans, souligne Pablo Jensen. À cette époque, 70 % de la population

croyait que la science apportait plus de bien que de mal. Aujourd'hui, la tendance s'est inversée: 30 % des citoyens pensent le contraire, tandis que 55 % estiment que la science procure autant de bienfaits qu'elle provoque de méfaits. « Les bars des sciences visent à susciter un scepticisme raisonnable », avoue Jensen.

Au bar L'Barouf cette semaine, Pascal Picq a dénoncé avec une verve intarissable le point de vue anthropocentrique qu'a adopté la science au cours du siècle dernier. « On a toujours cru que l'évolution allait vers nous, mais il n'en est rien », a-t-il lancé. Notre honte de nos origines animales nous a interdit d'étudier les grands singes africains, qui sont pourtant nos frères. »

Le bagout de Pascal Picq a sans contredit contribué au succès de la soirée. Habitué à des débats plus animés dans la Ville lumière, ce dernier a regretté que le public montréalais soit demeuré si timide dans ses interventions. Les organisateurs devront peut-être imaginer des stratégies pour délier les langues lors du prochain rendez-vous.

Ceux qui regrettent de n'avoir pu participer à l'événement pourront se rattraper durant le temps des Fêtes en écoutant *Les Années lumière* (diffusé sur la Première chaîne de Radio-Canada le dimanche à 12h15) dont les micros ont capté l'essentiel des débats de mardi.



ARCHIVES LE DEVOIR

On se donne rendez-vous au bar pour papoter avec des copains. Alors pourquoi ne pas axer la discussion sur les controverses scientifiques de l'heure? C'est ce que proposent les bars des sciences, un nouvel événement auquel sont conviés scientifiques et simples citoyens dans une ambiance décontractée et informelle.

Les secrétaires d'école ont livré la marchandise et continuent de le faire...

maintenant, c'est au Conseil du trésor de faire sa part en reconnaissant à sa juste valeur

le travail des secrétaires d'école

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

Accord de Kyoto: des voix scientifiques discordantes se font entendre

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Huit spécialistes en climatologie et en énergie ont tenu hier une conférence de presse, commanditée par Imperial Oil et plusieurs grands utilisateurs d'énergie, au cours de laquelle ils ont demandé au gouvernement fédéral de retarder la ratification du protocole de Kyoto prévue avant Noël.

Rassemblés à Ottawa, ils ont recommandé qu'une consultation soit menée au préalable auprès de la communauté des sciences et de l'énergie.

« Il existe au bas mot des milliers d'experts dans le domaine qui sont fortement opposés à Kyoto mais qui n'ont pas été consultés », a soutenu Tim Patterson, professeur en sciences de la terre de l'université Carleton, à Ottawa.

« Il existe trop de preuves scientifiques contre Kyoto pour procéder à la ratification dans un délai aussi court », a fait valoir M. Patterson.

Depuis 1998, le gouvernement fédéral a dépensé 22,3 millions de dollars en frais de consultation sur le protocole de Kyoto, selon des chiffres rendus publics il y a sept jours par la sénatrice libérale Kira Spivak. Elle avait cherché à obtenir cette information après avoir entendu le gouvernement de l'Alberta dire qu'aucune consultation sérieuse n'avait été menée.

Quoi qu'il en soit, le professeur Fred Singer, spécialiste en sciences de l'environnement de l'université de Virginie, a indiqué hier que « les

alarmistes des changements climatiques » ont faussé le débat en faveur de Kyoto de façon irrationnelle.

« La rectitude politique voile la science, mais les données spécifiques ne soutiennent tout simplement pas la ratification de Kyoto par le Canada », a déclaré le D' Singer.

Les spécialistes remettent en cause le postulat voulant que les émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine aient une influence sur le climat et l'environnement.

Selon le D' Patterson, « la climatologie est trop balbutiante pour justifier Kyoto » et « notre environnement actuel suit une tendance voulant qu'on pourrait croire à des causes entièrement naturelles ».

Pour sa part, la scientifique Sallie Baliunas, du George C. Marshall Institute aux États-Unis, a noté qu'« aucun diagnostic définitif ne peut à ce jour être posé sur la cause et les effets des changements climatiques ».

« Nous savons de façon certaine que les variations de l'activité solaire ont une incidence beaucoup plus marquée sur le climat que les niveaux de dioxyde de carbone », a-t-elle déclaré.

« Non seulement Kyoto fera du tort à l'économie et à la productivité canadienne, mais il n'aura pratiquement aucun effet sur l'assainissement de l'environnement », a-t-elle renchéri.

Le protocole de Kyoto doit amener le Canada à réduire d'ici 2010 ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport à la situation de 1990.

E N B R E F

Charité bien ordonnée...

(PC) — Diverses organisations « charitables » sont dénoncées pour avoir consacré une trop grande partie des dons qu'elles reçoivent du public à des frais d'administration. C'est une enquête du *Toronto Star* qui a levé le voile sur l'identité d'organisations qui auraient agi ainsi, notamment la Canadian Association of the Blind, le Garden of Missing Children, le Child Cybersearch Canada, la National Society for Abused Women and Children, la Child's Voice Foundation, la Aladdin Children's Charity, la National

Children's Burn Society et la Glaucoma and Vision Impairment Society (aucun nom équivalent en français n'a pu être trouvé pour ces organismes). Le *Toronto Star* révèle qu'en quelques années, ces organisations bénéficiant d'un permis fédéral ont pu recueillir 10 millions de dons du public. De cette somme, 8,2 millions ont été consacrés aux frais d'administration et à la collecte de fonds. Seulement 1,8 million, soit 18 %, a véritablement servi à des fins charitables. Ces organisations ne seraient que quelques-unes parmi les quelque 12 000 au Canada qui dépenseraient davantage en frais de bureau, de levée de fonds ou autres qu'en bonnes œuvres.

• LES ACTUALITÉS •



Mario Dumont

ARCHIVES LE DEVOIR

Les règles du jeu

Ne sera pas candidat de l'ADQ qui veut

Les prétendants devront démontrer leur sérieux en recrutant 50 membres et en recueillant 1000 \$

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Il faut avoir recueilli 1000 \$ et vendu 50 cartes de membre pour se porter candidat de l'Action démocratique du Québec.

Le chef du parti, Mario Dumont, l'a lui-même confirmé hier, devant la presse.

«Cela constitue un premier test pour ceux qui veulent devenir candidats. Si vous ne pouvez pas réussir ce premier test, vous n'avez pas de chance de gagner la bataille électorale», a dit M. Dumont.

Le chef de l'Action démocratique a rappelé également que son parti mène une enquête sur chaque candidat potentiel, afin de ne pas avoir de «mauvaises surprises» par la suite.

«Mon message au comité électoral a été très ferme là-dessus: on doit prendre des mesures pour que des candidats solides soient choisis», a dit M. Dumont. Ce comité est présidé par Jean-Claude Gagnon.

Si un candidat n'est pas capable de réunir 50 membres et d'amasser une somme aussi modeste que 1000 \$ en contributions, il n'a aucune chance de remporter l'élection. «Il faut être réaliste», croit M. Dumont.

Il ne pense pas que cette mesure puisse exclure des jeunes qui voudraient se porter candidats pour l'ADQ.

M. Dumont a rappelé que des mesures de vérification semblables sont exercées par les entreprises lorsqu'elles veulent embaucher des cadres supérieurs. On vérifie notamment leur solvabilité et leurs possibles antécédents devant la justice.

«Il est normal qu'on prenne des mesures pour s'assurer qu'on n'aura pas de mauvaises surprises, a-t-il dit. Cela fait partie de la croissance d'un parti politique. Les gens me disent: cela va prendre une bonne équipe. On a compris le message et on prend les mesures appropriées.»

A peu près tous les partis politiques sérieux procèdent à un filtrage des candidatures avant une élection.

En 1978, le chef libéral de l'époque, Claude Ryan, avait même édicté des règles pour tous les aspirants candidats du PLQ. Ces règles, qui à l'image de M. Ryan étaient moralement très strictes, avaient beaucoup fait jaser.

D'autres partis politiques ont été moins stricts sur le choix de leurs candidats, comme les conservateurs fédéraux à l'élection de 1984. Brian Mulroney avait connu plusieurs difficultés avec ses élus, dont plusieurs ont dû démissionner dans les années subséquentes.

Pas de mesures spéciales au Canada malgré les menaces de Ben Laden

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement fédéral prend les récentes menaces terroristes au sérieux, mais les Canadiens n'ont pas à observer de précautions spéciales pour le moment, assure le vice-premier ministre John Manley.

Pendant que des analystes en sécurité soutiennent que le Canada devrait sortir de son insouciance à la lumière des menaces présumées de Ben Laden contre certaines nations occidentales, dont le Canada, M. Manley a soutenu hier que le pays est beaucoup mieux préparé à faire face à des attentats qu'il y a un an. «Notre degré de préparation s'est accru», a-t-il dit à Lethbridge, en Alberta. Il a ajouté que le Canada demeure déterminé à lutter contre le terrorisme.

M. Manley représentait le premier ministre Jean Chrétien, qui se trouvait en congé hors d'Ottawa.

Les menaces proférées sur bande vidéo contre le Canada et d'autres pays, qui ont été diffusées mardi dans le monde arabe par le réseau de télévision al-Jazira, sont attribuées au chef d'al-Qaïda, Oussama ben Laden. Elles seraient authentiques, selon ce que les autorités américaines affirmaient hier matin. On y menace de représailles les pays qui s'allieraient à une attaque américaine contre l'Irak.

Le silence de M. Chrétien a été critiqué par le leader de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, selon lequel le premier ministre devrait être «prêt à défendre le pays plutôt que de se tenir sur un terrain de golf».

Le gouvernement ne traite pas suffisamment sérieusement les questions de sécurité et militaires, a-t-il déploré. Il a soutenu que cela s'inscrit aussi dans le comportement toujours plus imprévisible et irresponsable que le premier ministre a eu dans divers dossiers.

Par ailleurs, des experts en sécurité disent que l'avertissement devrait tirer les Canadiens de leur état d'insouciance. «Il est temps de nous réveiller», prévient le général à la retraite Lewis MacKenzie.

C'est aussi la position de John Thompson, de l'Institut Mackenzie, qui étudie le terrorisme international. «Si cela aide les Canadiens à sortir de leur état d'insouciance, je pense que c'est utile», a-t-il dit.

Selon lui, la bande vidéo n'aggrave

pas nécessairement le degré de menace pesant sur le Canada. Celui-ci demeure élevé depuis les attentats terroristes de l'an dernier aux États-Unis, a-t-il dit.

Pour Andrew McGregor, de l'organisme Aberfoyle International Security Analysis, le gouvernement aurait dû réagir plus tôt. «Il faut qu'ils commencent à prendre les questions de sécurité au sérieux dans ce pays [...] Se contenter d'attendre et de voir ce que font les Américains semble une bien mauvaise façon de défendre le pays.»

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Bill Graham, doit rencontrer le secrétaire d'État américain, Colin Powell, à Ottawa aujourd'hui pour discuter de différentes questions, dont la sécurité.

Svend Robinson défie l'université Concordia

L'institution menace de s'adresser aux tribunaux pour empêcher le politicien de traiter du conflit au Proche-Orient

PRESSE CANADIENNE

L'université Concordia, à Montréal, menace de recourir à une injonction pour empêcher les députés néo-démocrates Svend Robinson et Libby Davies de venir discuter de la question du Proche-Orient, demain, sur son campus. Joints au téléphone, les députés persistent et signent.

Le recteur de l'université, Frederick Lowy, a soutenu qu'il serait irresponsable de permettre à ces députés et à la militante Judy Rebick de défier ainsi un moratoire qui avait été imposé sur le campus touchant les activités publiques sur la question du conflit au Proche-Orient.

L'université avait imposé ce moratoire le 9 septembre à la suite d'une manifestation qui avait mal tourné et avait nécessité l'intervention des policiers. Environ 200 manifestants pro-palestiniens avaient chahuté et manifesté, empêchant la tenue de la conférence prévue de l'ex-premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou.

Le recteur Lowy a invité Mmes Rebick et Davies et M. Robinson à respecter la consigne. Il a prévenu que l'université envisageait tous les moyens juridiques à sa disposition, y compris une injonction, pour empêcher la tenue de l'événement, organisé par l'association étudiante de Concordia.

«La grande majorité des étudiants, des professeurs et du personnel», soutient le recteur Lowy, n'apprécierait pas une telle «intrusion», alors que le calme est revenu sur le campus depuis la violente manifestation de septembre.

Les députés Robinson et Davies ont réitéré leur intention d'accepter l'invitation de participer à une discussion sur la paix et la justice au Proche-Orient, invitation qui leur a été adressée par l'association des étudiants de Concordia.

«J'ai été renversé d'entendre ce qu'il [le recteur] a dit. Je suis choqué de voir qu'une université, financée à même des fonds publics, serait prête à recourir à une injonction pour empêcher des élus de prendre la parole sur un sujet d'intérêt public. C'est incroyable», s'est exclamé le député Robinson, lors d'un entretien téléphonique depuis l'île Galiano, en Colombie-Britannique.

Le député Robinson est membre du comité des affaires étrangères qui a récemment visité le Proche-Orient en compagnie de Mmes Davies et Rebick.

La députée Davies a aussi assuré qu'elle ne se laisserait pas intimider et qu'elle avait bien l'intention de se rendre à Montréal, demain, si l'événement s'y tient toujours. «S'ils nous invitent toujours, j'y serai. L'objectif visé est de partager des informations, pas de se montrer provocant. Il s'agit d'un débat d'intérêt public», a-t-elle affirmé.

Le Bloc québécois accuse Paul Martin d'arrogance

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Bloc québécois a réagi avec virulence aux propos de l'ex-ministre des Finances, Paul Martin, qui accusait mardi les bloquistes de ne faire que de «la petite politique».

«Que ce soit Martin ou Chrétien, c'est la même attitude arrogante qui se perpétue», a affirmé hier le député Pierre Paquette, critique du Bloc en matière de finances publiques.

Mardi, à Alma, Paul Martin s'en est pris au Parti québécois pour ne pas avoir invité le gouvernement fédéral à participer au Rendez-vous national des régions, qui se termine aujourd'hui à Québec. Il a aussi été cinglant à l'endroit des députés du Bloc québécois.

«En neuf ans comme ministre des Finances, a-t-il déclaré, je ne me souviens pas d'avoir eu une seule discussion profonde sur des sujets économiques avec un bloquiste, pas une seule fois. Ce sont toujours des discussions et des questions de petite politique. Pourtant, les députés des autres partis sont capables de poser des questions sérieuses sur l'économie.»

M. Paquette n'a pas encore digéré ces propos. «Je pense que [M. Martin] est très mal placé pour venir

donner des leçons de petite et de grande politique après ses neuf ans aux Finances», a-t-il rétorqué. Pierre Paquette reproche notamment à l'ex-ministre d'avoir «volontairement désinformé la population canadienne» sur l'ampleur des surplus fédéraux et d'avoir «détourné» la caisse de l'assurance-emploi.

«S'il y a un domaine où le Bloc a apporté au débat public, c'est bien celui des finances», a soutenu M. Paquette. «Si on avait fait de la petite politique, on ne se serait pas donné la peine de faire des prévisions qui ont reflété davantage la réalité que celles des libéraux.»

Le député bloquiste est allé encore plus loin en attaquant la «légitimité» des «paradis fiscaux» dont M. Martin tirerait profit.

«Est-ce que ce serait de la petite politique de lui demander s'il n'est pas mal à l'aise du fait qu'un certain nombre de ses entreprises profitent d'une échappatoire fiscale pour ne pas remplir leurs responsabilités vis-à-vis de la population?»

Québec aurait-il dû inviter Ottawa au Rendez-vous des régions? Pierre Paquette répond que les organismes fédéraux participent au sommet à titre d'observateurs et que, de toute façon, «le fédéral n'invite jamais les provinces».

Réforme des institutions

Les citoyens sont frustrés de ne pouvoir s'exprimer

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

C'est avec un manque de temps évident à consacrer aux multiples points de vue des citoyens que le Comité directeur des états généraux sur la réforme des institutions démocratiques a tenu hier sa deuxième journée d'audience à Montréal.

Des participants n'ont pas manqué d'exprimer leur frustration devant la boucoulade des interventions, lesquelles ne devaient pas dépasser trois minutes. Le président du comité, Claude Bédard, a clos l'audience en soulignant le problème, qui a même forcé les membres du comité à intervenir de façon minimale. Cette situation a fait dire à un des membres du comité, Martine Blanc, qu'il y a donc un réel besoin dans la population de faire valoir des idées sur la réforme du mode de scrutin ou sur la possibilité d'instaurer les élections à date fixe, par exemple.

De fait, les critiques sont nombreuses envers le système politique actuel. Près d'une vingtaine de personnes ont émis hier en après-midi (une autre séance a eu lieu en soirée) une opinion sur les différents éléments examinés par le comité. La majorité des participants a dit souhaiter une réforme du mode de scrutin pour introduire la notion de proportionnelle. Un tel changement réveillerait l'intérêt et la participation des électeurs, croient certains citoyens, qui y voient également un moyen d'engendrer un gouvernement plus représentatif.

Cette préoccupation d'assurer qu'une vaste diversité d'idées ait un écho public est également ressortie dans plusieurs interventions concernant le rôle des médias. «L'information, c'est comme l'huile qui fait fonctionner la machine démocratique», a lancé un participant qui s'inquiète de la concentration de la propriété des médias. Une autre personne a dénoncé l'exclusion de certaines idées dans les médias compte tenu de cette même concentration de la presse. Au moins deux citoyens ont même proposé de forcer les médias à rendre compte d'une plus vaste variété de points de vue.

Parmi les participants, on comptait Pierre Anctil, qui préside le Conseil des relations interculturelles. M. Anctil a déploré «le manque de sensibilité face à la diversité culturelle» du comité, l'accusant même de négliger cette question. «Certains citoyens peinent plus que d'autres pour attendre l'égalité», a-t-il fait remarquer.

Par ailleurs, un jeune militant péquiste est venu donner son appui à l'idée que le chef de gouvernement soit élu au suffrage universel. Avec le système actuel, il estime que le premier ministre manque de légitimité, d'autant plus lorsque le premier ministre, comme c'est le cas pour Bernard Landry, a été choisi par les membres d'un parti à cause de la démission de son prédécesseur.

Les audiences du comité se poursuivent aujourd'hui à Montréal et devront déboucher en février prochain sur des états généraux sur la réforme des institutions démocratiques.

Salariée ?

Autonome ?

Associée ?

J'le sais pas.



Jusqu'au 1^{er} décembre 2002
Venez nous rencontrer à notre stand
Carrefour l'Industrielle-Alliance
977, rue Sainte-Catherine Ouest
(voisin de l'entrée du magasin Simons, niveau métro)
Lundi au vendredi, de 10 h 30 à 16 h 30
Samedi et dimanche, de 13 h à 16 h 30

Mais je sais combien d'argent j'aurai.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

ANNÉES	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
TAUX	2,50%	3,00%	4,00%	4,85%	6,00%	6,05%	6,10%	6,20%	6,25%	7,00%

Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Plus on les garde longtemps, plus c'est payant.

Achat à partir de
1000\$

Croissance
Flexibilité
Sécurité

Boni de **1%**
de
la première année pour les nouveaux fonds REER

Placements

Québec

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de novembre, de 10 h à 16 h.

www.placementsqc.gouv.qc.ca

COMPOSEZ LE

1 8 0 0 4 6 3 - 5 2 2 9

• LE MONDE •

Démantèlement du programme nucléaire

La Corée du Nord refuse de «faire les premiers pas»

REUTERS

Hong Kong — La Corée du Nord ne fera pas le premier pas en vue du démantèlement de son programme nucléaire militaire, et exige que les États-Unis signent au préalable un pacte de non-agression, a déclaré hier le consul général nord-coréen à Hong Kong.

«Nous voulons que les États-Unis fournissent des garanties juridiques au moyen d'un traité de non-agression, et ensuite nous serons prêts à répondre aux inquié-

tudes américaines en matière de sécurité», a déclaré Ri To Sop.

Sa déclaration réaffirme une nouvelle fois la position de Pyongyang à l'approche d'une réunion qui doit rassembler aujourd'hui à New York des représentants américains, sud-coréens, japonais et européens qui se pencheront sur la suspension éventuelle des exportations de carburant à la Corée du Nord.

«Maintenant, nous sommes prêts soit à la guerre, soit au dialogue. Nous préférons le dialogue mais nous ne ferons pas le premier

pas», a déclaré le consul général.

Washington et Pyongyang ont passé en 1994 un accord par lequel la Corée du Nord avait accepté de geler son programme nucléaire militaire en échange de livraisons de carburants (50 000 tonnes actuelles) et de la construction de deux centrales civiles.

L'accord de 1994 a été remis en question après que Pyongyang eut reconnu en octobre auprès de Washington qu'il enrichissait de l'uranium à des fins militaires.

Nouveaux leaders au Congrès des États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Fort de leur victoire aux législatives américaines du 5 novembre, les républicains ont élu ou réélu hier les leaders qui conduiront leur majorité au Sénat et à la Chambre des représentants dans la nouvelle législature, dont les travaux débiteront en janvier.

Sans surprise, le sénateur du Mississippi, Trent Lott, 62 ans a été choisi pour être chef de file de son parti au Sénat tandis que le représentant Dennis Hastert (Illi-

nois), 60 ans, demeurera le Speaker de la Chambre des représentants, une fonction qu'il occupe depuis 1998.

Les républicains compteront au moins 51 des cent sièges au Sénat en janvier contre 49 pour la législature sortante et 228 des 435 sièges de la Chambre, cinq de plus qu'actuellement.

M. Lott retrouve en fait les fonctions de leader qu'il assurait jusqu'à ce que les démocrates reprennent la majorité au Sénat, il y a 18 mois, après la défection d'un sénateur républicain devenu indépendant et

votant avec les démocrates.

Le numéro deux de la majorité républicaine du Sénat sera Mitch McConnell, qui remplacera le sénateur Don Nickles, futur président de la commission des Finances du Sénat.

Pour leur part, les démocrates, ont réélu sans surprise Tom Daschle (Dakota du Sud) comme chef de file de la minorité du futur Sénat. Le sénateur Harry Reid (Nevada) continuera à assumer la fonction de numéro deux du parti. M. Daschle est le leader de la majorité démocrate sortant-

La médecine traditionnelle asiatique menacerait des espèces animales

AGENCE FRANCE-PRESSE

Santiago — La Conférence de la CITES sur la faune et la flore menacées a exprimé hier à Santiago sa préoccupation quant au manque de moyens pour contrôler le commerce international des produits de la médecine traditionnelle asiatique contenant des ingrédients provenant d'animaux en danger, tels le tigre et le rhinocéros.

Il est «extrêmement difficile» de contrôler ce marché en pleine expansion et de déterminer si les matières utilisées dans des médicaments proviennent d'espèces interdites, ont souligné des experts de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Les inspecteurs et douaniers chargés d'affronter ce «défi permanent» à travers le monde disposeront cependant bientôt d'un outil performant, un Guide d'identification

de médecine traditionnelle asiatique, qui a été présenté à la CITES à la 12^e conférence de la CITES. Celle-ci doit s'achever demain.

Elaboré par la CITES, avec la collaboration des autorités britanniques, ce guide permet l'identification rapide de quelque 430 produits de la médecine traditionnelle asiatique, fabriqués à partir d'espèces dont le commerce est contrôlé ou interdit.

Tigre, rhinocéros et léopard

Il décrit ainsi les caractéristiques des poudres provenant de la corne du rhinocéros, des os du tigre et du léopard, de la bile d'ours, ou d'éléments de l'orchidée entrant dans la composition de médicaments servant à combattre diverses maladies.

«Bien qu'il ne puisse pas remplacer un expert, ce guide aidera certainement à identifier les envois de produits posant problème», a déclaré

Crawford Allan, l'un des promoteurs du projet.

Selon les experts, les produits de médecine traditionnelle asiatique connaissent ces dernières années un grand succès à travers le monde, notamment dans les pays d'Occident comportant comme aux États-Unis une importante diaspora d'origine asiatique, qui en fait la promotion auprès des autres communautés.

Ils ont cependant souligné la quasi-impossibilité d'évaluer avec précision le volume et les revenus générés par ce commerce illégal, sur tout effectué à partir de la Chine, de la Malaisie et de Hong Kong.

La CITES, ou Convention de Washington, signée en 1973, est un outil de réglementation commerciale répertoriant les différents animaux ou végétaux dans trois catégories (sous forme d'annexes) en fonction du danger que leur vente ferait peser sur leur survie.

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL 25^e anniversaire

25 ans au cœur du livre



14 → 18 novembre 2002

à la Place Bonaventure

Adultes 6\$ * Aînés 4\$ * Étudiants 3\$ (Taxes incluses)
www.salondulivredemontreal.com

Heures d'ouverture

Jeudi au dimanche 9 h à 22 h * Lundi 9 h à 18 h

Jeudi 14 novembre

9 h → Ouverture du Salon

9 h à 15 h → Matinées scolaires

18 h → Cérémonie d'inauguration

EXPOSITIONS

- La nuit à lire debout
- Reliure d'art *La Tranchefile*
- Une grande langue - le français dans tous ses états
- Livres comme l'air
- Nos mères de Clémence Desrochers
- Fondation Émile-Nelligan
- L'antimoine, les éditions d'Orphée : 50 ans de plomb dans la tête
- 1802 - Victor Hugo - 1885
- Brel sur les planches, hommage en bandes dessinées
- 25 ans d'édition au Québec



HEMA-QUÉBEC

→ COLLECTE DE SANG
le vendredi 15 et
le samedi 16 novembre

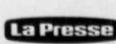
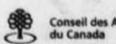
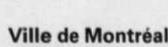
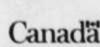
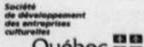
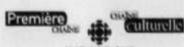


la lecture en cadeau

→ La lecture en cadeau
OFFREZ UN LIVRE
NEUF À UN ENFANT

Garderie **Le grand roulement** peut s'occuper des petits de 2 à 10 ans les vendredi, samedi et dimanche / 3 \$ l'heure.

Programme complet au **Salon du livre de Montréal** et sur le site Internet.



CONCOURS **LE DEVOIR**

CUBANA

«Avec 4 vols chaque semaine»

CULTURE & BIKINI

SÉJOURNEZ AUX

Sol Meliá CUBA
HOTELS • HOTELIS

LA HAVANE

VARADERO



TRYP HABANA LIBRE

SOL PALMERAS BEACH RESORT

CE VOYAGE POUR DEUX COMPREND :

Billets d'avion aller-retour sur Cubana à destination de La Havane, quatre jours à l'hôtel Sol Palmeras Beach Resort à Varadero, trois jours à l'hôtel Tryp Habana Libre à La Havane. Les petits-déjeuners sont compris. Transferts et taxes non compris.

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Culture & bikini, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 21 novembre 2002 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupons de participation avant le 20 novembre 2002. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.

Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.

Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir.

Nom :
Adresse : App. : Ville :
Code postal : Courriel :
Téléphone : (rés.) (bur.)
Question mathématique : (20+10) + (15-10) = Abonné(e) : Oui...Non.....

* Le voyage devra être effectué avant le 30 juin 2003, selon les disponibilités. Valeur de 2 900 \$.

LE DEVOIR

LE MONDE

Un air de déjà-vu

La réoccupation de Naplouse, qui vise à porter un coup fatal au Hamas et aux Martyrs d'al-Aqsa, constitue pour Israël un terrible aveu d'impuissance

L'armée israélienne s'est déployée en force hier dans la ville palestinienne de Naplouse, en Cisjordanie, après un attentat sanglant. Mais c'est à Rafah, dans la bande de Gaza, qu'on a déploré la mort d'un bébé palestinien de trois ans, touché par un obus, tandis que sa mère était grièvement blessée.

ALEXANDRA
SCHWARTZBROD
LIBÉRATION

Naplouse — Les soldats israéliens sont partout, disent-ils. Mais on ne les voit pas. Et les habitants de Naplouse s'en moquent, lassés par d'interminables mois de couvre-feu et d'incursions répétées.

Dans la ligne de mire d'un char posté au bout de l'avenue qui mène au camp, une boulangerie produit à la chaîne des pitas moelleuses que les mères, les sœurs et les cousines enfourment par dizaines dans de grands sacs en plastique qui serviront de réserve en cas de siège. En cette période de ramadan, les habi-

tants de Balata se préoccupent davantage de la rupture du jeûne que des soldats de Tsahal.

Ceux-ci font désormais partie de leur paysage quotidien. Une foule dense encombre les ruelles comme si de rien n'était. Quant au centre médical de l'UNRWA, l'agence de l'ONU chargée des réfugiés palestiniens, il n'a vu passer qu'un seul blessé léger, un jeune garçon touché à la tête par le tir d'un char.

Il était environ trois heures du matin, hier, quand plus de cent blindés israéliens ont pénétré dans Naplouse en tirant en l'air des rafales d'automitrailleuse. Ils ont aussitôt investi la casbah (la vieille ville) et les deux camps de Balata et d'Askar, réputés pour

abriter des cellules du Hamas ou des Brigades des martyrs d'al-Aqsa (émanation armée du Fatah de Yasser Arafat). Des explosions ont été entendues ici ou là, mais Tsahal n'a, semble-t-il, rencontré aucune résistance.

Depuis l'attaque palestinienne du kibboutz Metzger, dimanche soir, qui avait causé la mort de cinq Israéliens, dont deux jeunes enfants abattus à bout portant dans leur lit, les autorités israéliennes ne cessaient d'annoncer qu'une grosse opération se préparait à Naplouse.

Des soldats attendus

La ville attendait les soldats. Et si ceux-ci sont parvenus à arrêter plus de trente hommes — principalement des militants du Hamas —, bon nombre de combattants armés ont eu le temps de fuir ou de se cacher.

«Ne vous fiez pas au calme actuel. Je suis en contact avec certains combattants. Ils attendent que les soldats soient installés dans

la ville et, ensuite, ils entameront la guérilla», raconte Ahmed. Sur la route de la casbah, méprisant le couvre-feu, des groupes d'adolescents jouent au foot sur les chaussées défoncées; d'autres occupent les principaux carrefours en brûlant pneus et treillis et en préparant de gros tas de pierres. À l'écart, un jeune garçon remplit d'essence une bouteille d'Orangina. Il ira plus tard lancer le cocktail Molotov sur un des chars.

Le ministère de la Défense israélien affirme que les soldats israéliens comptent rester dans la ville «sans limite de temps». Cette nouvelle opération militaire, apparemment préparée depuis longtemps, vise à porter un coup fatal aux cellules du Hamas ou des Brigades des martyrs d'al-Aqsa qui continuent d'opérer à partir de Naplouse. Mais elle est aussi un terrible aveu d'impuissance. En avril dernier, l'armée israélienne s'était enorgueillie déjà d'en être venue à bout.



ABED OMAR QUSINI REUTERS

Ils sont partout. Les citoyens s'en moquent.

La cassette audio d'al-Jazira

Des experts croient avoir entendu Ben Laden

REUTERS
LIBÉRATION

Doubaï — Les experts qui analysent depuis mardi l'enregistrement sonore diffusé par la chaîne de télévision qatarie al-Jazira estimaient hier que la voix menaçant les pays occidentaux de nouvelles attaques est bien celle d'Oussama ben Laden, le chef du réseau al-Qaïda.

Les autorités des pays du Golfe ainsi que des activistes musulmans disent également tous être convaincus que la voix diffusée par al-Jazira est celle du milliardaire d'origine saoudienne dont la tête a été mise à prix pour 25 millions de dollars par les États-Unis pour son implication présumée dans les attentats du 11 septembre 2001.

Des responsables américains ont aussi dit à Reuters que les experts travaillant à Washington pensaient qu'Oussama ben Laden était bien l'auteur de l'avertissement lancé aux alliés du «gang des bouchers de la Maison-Blanche». «Des linguistes l'écoutent et pensent que c'est lui, une analyse électronique est en cours», a déclaré un responsable américain sous le couvert de l'anonymat.

«Je suis certain que c'était la voix de Ben Laden, le même ton et le même style impossibles à imiter», a pour sa part estimé Yasser el-Serri, un islamiste radical basé à Londres mais recherché par Washington pour financement présumé du réseau al-Qaïda.

Une nouvelle apparence?

En dépit de l'incertitude régnant sur le sort de Ben Laden depuis la campagne militaire des États-Unis en Afghanistan en 2001, les responsables américains ont toujours affirmé qu'ils le considéraient com-

me vivant jusqu'à ce qu'on leur prouve le contraire.

Même s'il était confirmé que la voix sur la cassette diffusée par al-Jazira était bien celle du milliardaire d'origine saoudienne, qui a déjà utilisé à plusieurs reprises la chaîne qatarie pour transmettre ses messages, «cela n'affectera pas la guerre contre le terrorisme», a affirmé Sean McCormack, porte-parole du Conseil à la sécurité nationale des États-Unis. «Il ne s'agit pas d'une personne en particulier, nous continuerons de poursuivre chaque membre de l'organisation terroriste al-Qaïda.» Sur la cassette, la voix ressemblant à celle d'Oussama ben Laden se félicite de récentes attaques à divers endroits du monde.

«Il a choisi de sortir cette cassette pour annoncer toutes ces frappes afin de faire taire les critiques des musulmans modérés qui affirment qu'il n'est rien d'autre qu'une grande gueule», a déclaré Abdel-Bary Atouane, rédacteur en chef du journal basé à Londres *al-Quds al-Arabi*, qui avait réalisé une interview de ben Laden en 1996.

Outre l'identification de la voix, une autre question demeure: pour quoi ben Laden n'a-t-il transmis qu'un enregistrement sonore alors qu'il a souvent transmis ses messages sur cassettes vidéo? «Il a probablement modifié son apparence et ne veut pas dévoiler ses nouveaux traits», estime Atouane.

Quant au calendrier choisi par Ben Laden pour diffuser ce nouveau message, Atouane et Serri avancent tous deux la même explication: Ben Laden tente de profiter du ressentiment grandissant dans les pays arabes face aux menaces

d'offensive militaire contre l'Irak et face à la situation des Palestiniens.

Pas 100 %

Des experts interrogés par *Libération* demeurent cependant partagés sur la possibilité d'identifier l'auteur d'enregistrement vocal. Pour Louis-Jean Boé, rapporteur à la Société française d'acoustique (SFA) pour les questions d'identifications judiciaires de la voix, «même quelqu'un qui souhaiterait vraiment être identifié ne pourrait pas l'être avec certitude. En comparant un enregistrement sonore avec ceux contenus dans une base de données, obtenus dans les mêmes conditions, on a 20 % d'erreur. En ajoutant ne serait-ce qu'un peu de bruit, on ne peut plus rien identifier.»

Hervé Bourlard, de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, est beaucoup plus optimiste, même s'il souligne que la tâche est extrêmement ardue. «Une voix est liée aux caractéristiques physiologiques



Lui, une grande gueule?

La science-fiction comme modèle?

FRANCK COLOMBANI
LE MONDE

Quelle est l'origine du mot al-Qaïda? C'est la question que s'est posée un scientifique russe dans un article paru dans *The Guardian*. Selon Dmitri Gusev, Ben Laden se serait inspiré, pour trouver le nom de son mouvement, d'un roman de science-fiction, *Fondation*, de l'écrivain russe Isaac Asimov. Premier fait troublant, le titre même de l'ouvrage se traduit en arabe par «al-Qaïda».

La comparaison se serait arrêtée là si divers éléments d'actualité ne coïncidaient pas étrangement avec l'œuvre d'Asimov. Longue de sept volumes, la saga de *Fondation* relate la chute et le déclin d'un empire galactique riche de 25 millions de planètes, sur une période de mille ans. Le héros, Hari Seldon, est un jeune savant et prophète créateur d'une nouvelle religion, la psychohistoire, grâce à laquelle l'homme prédit la fin imminente de l'Empire.

de son propriétaire, auxquels s'ajoutent des facteurs sociologiques, une intonation, un accent. Aujourd'hui, les meilleurs systèmes de vérification de locuteurs sont efficaces à 99 % quand on contrôle les conditions d'enregistrement. Ils sont notamment utilisés pour l'identification, l'accès à un compte bancaire.» Mais dans le cas de la cassette attribuée à ben Laden, les conditions d'enregistrement ne sont pas maîtrisées et «la probabilité de se tromper avec une méthode d'analyse automatique est probablement de 30 %, ce qui est considérable. Après tout, on n'a que 50 % de risque d'erreur en répondant au hasard à la question: est-ce la voix de Ben Laden?»

Se pourrait-il que la cassette soit purement un faux, enregistré par une autre personne dont la voix est ressemblante, masquée dans du «bruit»? Hervé Bourlard souligne les moyens considérables dont disposent les services de renseignement américains: «En recoupant les résultats obtenus par de nombreuses méthodes, en faisant appel à de nombreux spécialistes, la probabilité de ne pas se tromper peut être améliorée.»

Afin de changer cette destinée, il établit une fondation aux confins de la galaxie et espère construire une nouvelle civilisation sur les ruines de l'ancienne.

Gusev a tenté de mettre en évidence des similarités dans la stratégie géopolitique du héros et l'homme le plus recherché de la planète: «Hari Seldon critiquait les modes sociaux et économiques de son époque, établissant une parabole en prédisant la persévérance et la chute accélérée de la civilisation.» L'empire de *Fondation* est effectivement dépeint par Asimov comme un monde dominé par la surconsommation, la corruption et l'inefficacité. Pourtant, l'écrivain, décédé en 1952, déclarait s'être inspiré du déclin de l'Empire romain pour écrire son roman.

Rien ici n'est évidemment prouvé. Reste que si cette théorie était avérée, l'ouvrage donnerait des indices prophétiques effrayants: après sa mort, Hari Seldon continue de guider ses successeurs vers le bon chemin à l'aide de cassettes vidéo...

Ministère de la Sécurité intérieure

Une nouvelle victoire pour George W. Bush

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — George W. Bush a remporté un nouveau succès en obtenant l'accord du Congrès sur la création d'un super-ministère de la Sécurité intérieure destiné à faire face à la menace terroriste. Les leaders du Congrès ont confirmé hier après un entretien avec le président Bush à la Maison-Blanche qu'un accord avait été trouvé sur la création de ce ministère.

Après la victoire de son parti républicain aux élections du 5 novembre puis le vote à l'unanimité du Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution sur l'Irak, cet accord est un nouveau succès pour le président américain. Il avait encore qualifié mardi de «principale priorité» le vote de cette loi. Ce super-ministère est une pièce essentielle de la stratégie de l'administration Bush dans sa lutte contre le terrorisme.

Il consistera en un regroupement des responsabilités en matière de lutte contre le terrorisme au sein d'une seule entité sous l'autorité d'un secrétaire. Ce ministère, baptisé «Homeland Security», mobilisera toutes ses ressources humaines, techniques et financières en puisant dans plus de 22 autres agences fédérales comme les douanes, les garde-côtes, les ser-

vices d'immigration, la sécurité du transport aérien.

Il comptera environ 170 000 salariés et disposera une fois établi d'un budget de quelque 37 milliards de dollars annuellement. La Maison-Blanche définit ainsi ses missions:

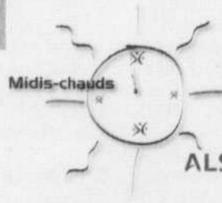
■ Assurer la sécurité des frontières, des transports, des ports et des autres infrastructures clés.
■ Synthétiser et analyser le renseignement provenant de sources multiples. Il s'agit surtout de la CIA et du FBI.

■ Coordonner les communications entre les États, les gouvernements locaux, le secteur privé et le public concernant les menaces terroristes et la préparation des réponses face à des situations d'urgence.

■ Coordonner les efforts visant à protéger le peuple américain contre des attaques bioterroristes et avec d'autres armes de destruction massive.

■ Assurer la formation et l'équipement des équipes d'intervention d'urgence.

■ Accroître le nombre d'agents de sécurité sur le terrain pour intercepter des terroristes et réduire les activités redondantes à Washington qui gaspillent des ressources précieuses pour la lutte contre le terrorisme.



Attention... c'est chaud !

Judi 5 décembre 2002



Frank Zampino
Président du comité exécutif
Ville de Montréal

«Accélérer le développement de notre ville : la pierre angulaire du budget 2003 de Montréal»

de 12 h à 14 h

Marriott Château Champlain
1, Place du Canada

Billet(s)

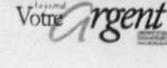
Membres : 50 \$
Non-membres : 80 \$

Table(s) de 10

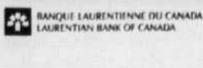
Membres : 450 \$
Non-membres : 800 \$

Taxes en sus

Présenté par



En association avec



Renseignements
(514) 871-4000, poste 4001

Réservations
par télécopieur
(514) 871-5971

par Internet
www.cdmr.qc.ca/activités

Prix réduit pour nos membres via notre site transactionnel sécurisé



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade
of Metropolitan Montreal

Un maître dans l'art de distiller la peur

LIBÉRATION

Oussama ben Laden semble passé maître dans l'art de distiller la peur. De sa voix lente, presque mielleuse, le cheikh d'al-Qaïda réapparaît soudainement pour nommer ses ennemis, «la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Canada, l'Allemagne et l'Australie [...], pays alliés du gouvernement américain inique». Rien de plus précis. Et là réside la force de ses menaces. Les ignorer serait folie. Les dirigeants occidentaux le savent qui seraient bien à mal de promettre à leurs citoyens une absolue sécurité.

«La menace terroriste est globale, les différents attentats qui se sont déroulés ces derniers mois ont montré que c'était une menace aveugle qui peut frapper n'importe où, n'importe quand», avait averti, ce week-end, le porte-parole du gouvernement français, Jean-François Copé. Prévenir pour rassurer, un principe d'élémentaire précaution politique. «La France n'est pas plus visée que les autres, mais ne l'est pas moins, assurait dimanche Nicolas Sarkozy. Elle est dans le camp des démocraties et les démocraties sont la cible des terroristes.»

À Londres, son homologue britannique David Blunkett n'a pas agi autrement. La Grande-Bre-

tagne «est en première ligne», a-t-il prévenu. «Nous ne pouvons pas garantir que nous pouvons protéger tout le monde [...] tout le temps. Nous devons tous être vigilants d'ici Noël et le Nouvel An.» Lundi, c'était au secrétaire général de l'OTAN d'annoncer qu'il avait relevé le niveau d'alerte dans ses locaux à Mons, en Belgique. «Des informations concordantes indiquent qu'al-Qaïda prévoit de nouvelles atrocités. Nos renseignements indiquent que l'organisation dispose de cellules qui préparent quelque chose en Europe. Des dispositions ont été prises. Mais il faut rester sur ses gardes», précisait George Robertson.

Aux États-Unis, les agences de contre-terrorisme ont également publié de nombreux bulletins d'alerte depuis septembre. Parfois d'une extrême précision. À la mi-octobre, le FBI craignait des attentats contre des trains. Souvent, ces mises en garde restaient de l'ordre de «menaces sérieuses», mais vagues. Accusées de cécité après le 11 septembre 2001, les centrales de renseignement préfèrent désormais faire part de leurs moindres soupçons, nés des aveux de prisonniers d'al-Qaïda ou de interceptions de conversations téléphoniques des cadres du mouvement toujours dans la nature.

Grand solde

au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes importés d'Italie 100% laine ≈ tissus griffés	rég. 990\$ Solde 399\$
Manteaux importés d'Italie cachemire et laine	rég. 900\$ Solde 399\$
Vestons importés d'Italie 100% laine	rég. 550\$ Solde 299\$
Pantalons importés d'Italie 100% laine	rég. 195\$ Solde 99\$
Chemises importés d'Italie 100% coton	rég. 150\$ Solde 75\$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
2^e étage, Montréal (Québec)
H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h
Tous les soirs après 18 h
sur rendez-vous seulement

ÉDITORIAL

L'inspection
au forceps

Au lendemain de la pantomime jouée par les députés irakiens, Saddam Hussein a mis un terme à la guerre des nerfs qui se poursuivait depuis quatre jours en annonçant qu'il était de son intention de respecter les obligations inscrites dans la résolution 1441 du Conseil de sécurité des Nations unies. Au vu des engagements arrêtés et imposés, la partie qui s'amorce s'annonce extrêmement délicate.

Lorsque l'acte ayant comme sujet une résolution du Conseil de sécurité a commencé, deux positions se sont immédiatement dessinées: celle des Américains, qui souhaitaient obtenir, en résumé, un droit à la guerre, et celle articulée par les Français, qui voulaient détacher le processus d'inspection de celui de l'intervention armée. On se rappellera que cette dernière avait été conçue pour prendre à contre-pied une position américaine jugée trop unilatérale. Dans la foulée, deux camps, au sein du Conseil de sécurité, s'étaient constitués. D'un côté, on retrouvait Américains et Britanniques; de l'autre, il y avait évidemment les Français et les Russes, soutenus, timidement il est vrai, par les Chinois.

Après deux mois de négociations serrées, quotidiennes, Hussein a donc accepté de respecter une résolution qui porte davantage l'empreinte des ambitions qui habitent la Maison-Blanche que celles avancées notamment par les Français. Avec la maestria dont ils sont parfois capables, les diplomates qui ont forgé le tout sont parvenus à faire écho au découplage voulu par Paris mais sans être aussi clairs que le président Chirac l'avait voulu. Il s'agit de l'article 12. L'article suivant, lui, fait écho à une action militaire sans être aussi ferme que le président Bush l'aurait désiré. Bref, en portant l'art de la formulation sibylline à son sommet, les uns et les autres ont évité l'humiliation du veto.

Pour le reste, tout le reste, cette résolution est conjuguée telle que voulue par les Américains mais aussi par beaucoup d'autres. Le caractère

coercitif inhérent au mécanisme d'inspection est plus qu'évident. On imagine difficilement comment Hussein pourrait se défilier. Dans les jours et semaines qui viendront, la délégation d'experts de toute sorte que Hans Blix va diriger sera en mesure de poursuivre son mandat avec toute la latitude nécessaire à une telle mission.

Ainsi, à la différence des missions antérieures, Blix et les siens auront la possibilité d'interroger les ingénieurs et techniciens irakiens en l'absence des gardes-chiourmes de Saddam Hussein. Mieux, s'ils le jugent nécessaire, les représentants de l'ONU pourront «faciliter le voyage à l'étranger de personnes interrogées et des membres de leur famille». Ils auront accès aux caches souterraines et seront accompagnés par «un nombre suffisant de gardes de sécurité des Nations unies». On a même accordé à Blix et à ses experts le droit de demander aux pays de ce monde qui vendent des armes s'ils ont vendu certaines composantes technologiques à l'Irak. En clair, on a pensé à interpeller la Chine et la Corée du Nord sur les tractations passées avec l'Irak.

Les balises fixées pour la suite des événements sont si fermes qu'on voit difficilement comment Hussein pourrait s'offrir le luxe de jouer au chat et à la souris. Quoique, avec un dictateur de sa trempe, un homme qui a transformé un pays au complet en un vaste goulag, on ne sait jamais.

Cela étant, la mission de Blix est dotée d'un coefficient de difficulté d'autant plus élevé que c'est lui qui, au fond, décidera ou non de la guerre.

Partie remise?

Exception faite de la journée d'étude d'hier, qui a forcé le report de milliers d'interventions à travers la province, les médecins spécialistes ont donc choisi de mettre de côté les moyens de pression plus lourds que leurs représentants souhaitent utiliser pour faire avancer leur cause. Réunis à huis clos, les 2000 à 3000 spécialistes présents ont préféré laisser une chance à la négociation et se revoir lors d'une deuxième journée d'étude, le 2 décembre prochain, sans ralentir le travail entre-temps.

Heureuse et sage décision! Un ralentissement n'aurait certainement pas aidé leur cause. D'ailleurs, il eût été paradoxal que des médecins qui revendiquent de pouvoir passer plus de temps en salle d'opération pour traiter plus de patients décident de ralentir la cadence, avec les conséquences que l'on devine sur leur clientèle et... sur leur porte-monnaie.

Les spécialistes ont raison de se plaindre du manque de ressources. Là où le discours de leurs représentants devient quelque peu démagogique, c'est lorsqu'il associe de trop près l'amélioration du sort des patients à celle de leurs conditions salariales. En fait, les spécialistes veulent les deux: plus de temps en salle d'opération pour traiter plus de patients, et plus d'argent pour chaque intervention pratiquée. En bout de piste, les deux s'additionnent et génèrent des augmentations de salaire doublement plus élevées mais aussi une facture santé plus élevée pour les contribuables.

Le Québec n'a pas les centaines de millions exigés pour l'un et l'autre à la fois. Il les aurait que cela ne changerait rien à l'une des causes importantes des listes d'attente, la pénurie d'anesthésistes et de personnel infirmier.

Les spécialistes s'insurgent aussi contre certaines mesures contenues dans le projet de loi présenté la semaine dernière par le ministre François Legault pour assurer une meilleure répartition des effectifs en région. De ce projet de loi, les spécialistes rejettent notamment le volet prévoyant une pénalité de 30 % pour un médecin qui s'établirait dans une région malgré le plan de répartition existant. Ils refusent aussi de se faire imposer, en cas de pénurie, d'aller pratiquer dans un autre hôpital de leur région que celui où ils ont été embauchés.

Les spécialistes ont vécu et vivent encore difficilement les compressions des dix dernières années. Compte tenu de leur grande compétence, ils sont tentés d'aller voir ailleurs, là où l'herbe est plus verte. On les comprend, et on ne demanderait pas mieux que d'assister à un réinvestissement significatif des gouvernements, d'Ottawa surtout. À l'heure actuelle, les dépenses en santé augmentent deux fois plus vite que les dépenses totales du gouvernement, et ce n'est pas encore suffisant. Il faut en faire plus, mais les médecins spécialistes doivent à leur tour comprendre que le réinvestissement doit aussi servir à former et à recruter du personnel infirmier, à acheter de l'équipement et à améliorer l'offre de soins à domicile. Tout cela en plus de leur rémunération qui, sans être la plus élevée en Amérique, loin s'en faut, est tout de même déjà fort intéressante.

jrsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE DU 18 SEPTEMBRE 2002

L E T T R E S

Les propos de M. Landry

Est-ce la fin du PQ et de son projet de souveraineté lors des prochaines élections? C'est fort possible et c'est sûrement inquiétant, car ce serait un enterrement de première classe d'une certaine idéologie social-démocrate et d'une façon de se gouverner bien particulière aux Québécois. Comme M. Landry, j'entretiens encore des doutes sur ce qui se passera vraiment dans les bureaux de scrutin. Il serait assez surprenant que les Québécois plongent dans l'inconnu en confiant leur gouverne à une équipe inexpérimentée et avec des idées mal expliquées pour lesquelles les solutions sont encore à préciser et à articuler. En effet, les deux derniers référendums tendent à nous démontrer que lorsqu'il s'agit d'une décision aussi importante, les Québécois y pensent à deux fois avant de tout balancer et de plonger dans l'inconnu. En réalité, ce sera probablement une lutte à trois, avec un gagnant pas très fort...

Quant aux propos sur la façon dont la Révolution tranquille a été accomplie et sur ses effets pervers à long terme, comme sur la démographie par exemple, je conviens parfaitement avec M. Landry que cette fameuse révolution, à laquelle on a toujours tendance à se référer comme le point de départ d'un Québec nouveau et moderne, s'est effectuée un peu trop vite pour un peuple qui avait depuis trop longtemps vécu sous le joug combiné de l'Église catholique et de la finance anglo-saxonne, relayé par des gouvernements trop conservateurs et sans vision qui l'avaient maintenu artificiellement dans l'ignorance jusqu' alors.

En somme, cette société québécoise, un peu archaïque, fort ignorante, et plutôt soumise facilement aux diktats qui lui étaient jus-

qu'à un certain point extérieurs, a tout d'un coup chaviré à 180 degrés et a tout balancé par-dessus bord, les bonnes comme les mauvaises valeurs, y compris celles qui avaient assuré sa propre survie. On pourrait dire en somme que cette révolution, supposément tranquille en apparence mais plutôt violente sur le plan psychosocial, comportait en elle-même les germes de notre propre destruction (ou disparition) en tant que société distincte et autonome sur le continent nord-américain. Les résultats d'aujourd'hui en sont la triste preuve: en effet, incapable d'assurer un taux de natalité décent, cette même société est aussi incapable d'assurer une immigration suffisante qui, en partageant ses propres valeurs, viendrait en quelque sorte compenser ce déficit démographique inquiétant.

Plutôt du côté des pessimistes, je crains fort qu'au cours des prochains 50 ans, on assiste à une érosion lente mais profonde de cette spécificité qui caractérise la société québécoise francophone et au développement d'une nouvelle société multiculturelle, dont le bilinguisme et, dans bien des cas, l'apprentissage prépondérant dès le bas âge de la langue anglaise deviendront par la force des choses une caractéristique de plus en plus dominante, sans parler des valeurs américaines qui s'imposent de plus en plus dans le domaine culturel, sans réelle contrepartie pour y faire contrepoids. C'est dans ce contexte que l'on pourra alors dire que l'implantation et la survie d'une microsociété francophone issue majoritairement de la France du XVII^e siècle dans une Amérique anglophone à presque 99 % n'auront été qu'un épiphénomène dans le cours de l'histoire des peuples. Amen...

Robert De Blois
Sainte-Foy, le 12 octobre 2002

L'herbe plus verte
chez le voisin?

Cette lettre se veut une réponse aux allégations du Dr François-Pierre Gladu, médecin omnipraticien, dans sa lettre ouverte au premier ministre publiée dans vos pages, à savoir: «Saviez-vous que la visite de 15 minutes chez votre médecin lui fournit 32 \$ alors que le même temps passé chez le dentiste vous coûte 75 \$ au minimum?»

En d'autres mots, l'examen médical est payé un peu plus de 2 \$ la minute alors que l'examen dentaire est payé un peu moins de 1 \$ la minute. Quant au nettoyage des dents, il nous est payé 30 c la minute ou, si vous préférez, 18 \$ de l'heure, ce qui est moins que le salaire horaire d'une infirmière d'expérience. Pour les autres actes dentaires (obturations et extractions, etc.), la moyenne se situe au-dessous de 1 \$ la minute!

Dois-je conclure que votre comparaison a dépassé votre pensée et qu'elle est l'expression de votre ignorance de la situation des dentistes? Ce genre de réflexion contribue encore à véhiculer le préjudice selon lequel la RAMQ paye bien les serveurs de l'État que nous sommes (vous et nous). Votre perception de nos honoraires nous cause un sérieux préjudice: pourriez-vous réparer les dommages facilement?
Jean Monat
Montréal, le 9 octobre 2002

LIBRE OPINION

Le mode de scrutin actuel dévalorise
l'exercice du droit de vote

PAUL-ANDRÉ MARTINEAU
J.-FÉLIX CHÉNIER

Les auteurs sont respectivement président et vice-président du Mouvement pour une démocratie nouvelle (www.democratie-nouvelle.qc.ca).

En réplique au commentaire de Michel Lévesque publié dans *Le Devoir* du vendredi 8 novembre, le Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN) désire réagir et réaffirmer que l'actuel mode de scrutin doit être réformé en profondeur.

Dans un premier temps, M. Lévesque blâme à plusieurs reprises les documents de consultation produits par la Commission des institutions et le Comité directeur de la réforme des institutions démocratiques pour leur manque de précisions sur les questions du mode de scrutin et de la représentation.

En bon spécialiste de la question, M. Lévesque démontre qu'il y a confusion entre la loi électorale, le système électoral et le mode de scrutin. Du point de vue du MDN, les critiques de M. Lévesque, qui se voulaient sûrement constructives, risquent de décourager les citoyens qui ne sont justement pas des spécialistes de la question à se prononcer sur les enjeux de la réforme du mode de scrutin. Il faut rappeler que ces consultations ont précisément pour but d'entendre la population qui n'est pas nécessairement au fait des différentes nuances exposées par M. Lévesque et que, malgré quelques imprécisions possibles, les différents documents produits pour préparer les consultations en cours posent plutôt bien les différents enjeux d'une réforme du mode de scrutin.

Les citoyens ne sont en effet pas des spécialistes, mais ils ont compris depuis long-

temps que le mode de scrutin actuel ne respecte pas la volonté populaire.

Pour ce qui est de la représentation des femmes, M. Lévesque laisse tomber son chapeau de spécialiste lorsqu'il oublie de mentionner que le mode de scrutin à lui seul ne peut garantir une plus grande représentation des femmes en politique. La culture politique de chaque pays est davantage responsable de la composition du Parlement. Mais il est tout de même prouvé que les systèmes proportionnels favorisent l'entrée au Parlement d'un plus grand nombre de femmes.

Si nous regardons les statistiques différemment de M. Lévesque, nous pouvons constater que tous les pays qui ont plus de 30 % de représentation féminine fonctionnent dans le cadre d'un système proportionnel. De plus, dans les systèmes mixtes (50 % des élus selon le système majoritaire actuellement pratiqué au Québec et 50 % d'élus à la proportionnelle), on dénombre invariablement un plus grand nombre de femmes élues au moyen du bulletin proportionnel. Cette caractéristique du système mixte est valable autant en Allemagne qu'en Nouvelle-Zélande: les femmes sont de deux à trois fois plus nombreuses à se faire élire grâce au scrutin proportionnel que par le truchement du bulletin majoritaire...

Une très grande partie de la population québécoise a l'impression que son vote ne compte pas dans le cadre du mode de scrutin actuellement en vigueur au Québec. Quand plus d'un député sur deux est élu alors que la majorité de l'électorat a voté contre, quand la majeure partie des gouvernements portés au pouvoir au Québec depuis 1960 ont été le souhait d'une minorité d'électeurs, quand des comités et même des régions entières sont détenus invariablement par un même parti politique depuis

des décennies, que vaut l'exercice du droit de vote? Quelle est la valeur du vote péquiste dans le comté de Westmount? Quelle est celle du sympathisant libéral au Lac-Saint-Jean?

De plus, dans la conjoncture actuelle où un troisième parti émerge dans la lutte politique, il est même envisageable que le prochain gouvernement québécois soit «choisi» par environ 35 % de l'électorat et que notre mode de scrutin, pour une quatrième fois dans l'histoire récente, permette au parti qui termine deuxième dans l'appui populaire de former un gouvernement majoritaire. Il est tout aussi possible que notre mode de scrutin actuel évacue de la représentation en chambre un parti qui obtiendrait autour de 25 % des voix.

Si de tels résultats devaient se concrétiser, le vote de l'électorat serait non seulement kidnappé mais méprisé par notre mode de scrutin actuel. Affirmer ensuite qu'*«il est un peu naïf de penser que changer de mode de scrutin pourrait augmenter la participation électorale»* est un argument qui pose mal les enjeux.

En effet, changer de mode de scrutin ne permettrait peut-être pas d'augmenter immédiatement la participation aux élections, mais une réforme en profondeur stopperait la constante hémorragie qui fait que de plus en plus de citoyens se désengagent et ne votent plus aux élections.

Il est donc grand temps de modifier notre mode de scrutin afin qu'il respecte la volonté populaire et pour que l'Assemblée nationale soit le reflet des différentes forces politiques en présence sur la scène québécoise.

On n'a pas besoin d'être spécialiste de la question pour comprendre que le mode de scrutin actuel dévalorise l'exercice du droit de vote. Les consultations en cours sont justement là pour demander à la population des pistes de solution qui permettraient de redonner confiance dans les institutions.

IDÉES

Déclin de l'empire américain
ou déclin et triomphe de l'Occident?Le monde qui s'annonce sera vraisemblablement occidentalisé
et anglophone mais dominé par l'Asie

LUC-NORMAND TELLIER

Département d'études urbaines
et touristiques de l'UQAM

Vieillard rend philosophe. J'ai passé mon adolescence à voir les intellectuels français se prosterner devant Sartre et l'Union soviétique et tourner le dos à Raymond Aron qui avait le tort de voir clair. J'ai passé ma vingtaine à les voir ridiculiser de Gaulle qui parlait des « Russes » plutôt que des « Soviétiques » et qui refusait de voir dans l'URSS autre chose qu'un accident de l'histoire. De Gaulle, disaient-ils, n'avaient rien compris au « triomphe du prolétariat » et à l'effondrement imminent du capitalisme américain.

Puis vinrent la guerre du Vietnam, le Watergate, la stagnation, la prise d'otages américains à Téhéran et Ronald Reagan. Les intellectuels français poursuivirent avec encore plus de force le chant du déclin américain. Il fallut la chute du mur de Berlin pour qu'ils y mettent temporairement une sourdine. Mais voilà que la perspective d'une guerre contre l'Irak relance le refrain connu. Le système américain, nous annonce Emmanuel Todd, se « décompose ». La meilleure preuve, nous dit-il: leur déficit commercial est passé de 100 à 450 milliards de dollars.

Loin de moi l'idée de prendre la défense de George W. Bush et de ses projets belliqueux. Cependant, passer de la critique d'un président, qui n'a même pas recueilli la majorité des voix, au refrain sur la fin de l'empire américain me semble pour le moins excessif, surtout venant d'un Européen. Peut-être Emmanuel Todd ne le sait-il pas, mais la part de l'Europe occidentale dans la production mondiale décline depuis 1870, alors qu'elle était de 33,6 %, et elle n'était plus, en 1998, que de 20,6 % (Maddison, 2001).

La montée de l'Asie

Suivant nos projections topodynamiques, elle pourrait être inférieure à 10 % en 2060 (Tellier, 2002). Pendant la même période, la part des États-Unis, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande est passée de 10 % en 1870 à 30,6 % en 1950 et à 25,1 % en 1998, et, suivant nos projections, elle pourrait être d'environ 18 % en 2060. Déclin pour déclin, celui de l'Europe occidentale est nettement plus marqué que celui des États-Unis et de ses acolytes.

La vérité, dont Emmanuel Todd et ses confrères intellectuels d'outre-mer se rendent peu compte, c'est qu'au moment même où l'occidentalisation du monde entier triomphe, la part de l'Occident dans l'économie mondiale décline rapidement. Ce qui monte, c'est l'Asie hors Japon et hors ex-URSS. La part de cette région dans la production mondiale n'était que de 15,5 % en 1950. Elle a atteint 29,5 % en 1998 et, suivant nos projections, elle pourrait être d'environ 56 % en 2060. Le monde qui s'annonce sera vraisemblablement occidentalisé et anglophone mais dominé par l'Asie et, singulièrement, par la Chine. M. Todd devrait écrire des livres sur le déclin de l'Occident ou encore sur son triomphe, au choix... Faire la critique de l'Amérique, c'est passer à côté de la question.

Le monde qui s'annonce diffère quelque peu de celui que les discours dominants décrivent. Ainsi, ces discours annoncent un monde de plus en plus inégalitaire. Voyons ce qu'annoncent les calculs de Maddison et nos projections. Depuis mille ans, au fur et à mesure que l'humanité s'est éloignée du niveau de subsistance, l'écart entre régions riches et régions pauvres s'est creusé. En effet, de l'an 1000 à aujourd'hui, le rapport entre le produit par habitant de la région la plus riche et le produit par habitant de la



NATALIE BEHRING REUTERS

Aujourd'hui, parmi les 20 plus grandes agglomérations du monde, douze se trouvent en Asie.

région la plus pauvre n'a pas cessé de croître. En 1000, alors que, selon Maddison (2001), la région la plus riche était l'Asie hors Japon et la région la plus pauvre, l'Europe occidentale, ce rapport était de 1,13. Or il atteint maintenant environ 19 alors que la région la plus riche est celle des nouveaux pays anglo-occidentaux, États-Unis, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande, et la région la plus pauvre, l'Afrique. Selon nos projections, ce rapport est susceptible d'atteindre environ 26 en 2060 alors que la région la plus riche et la région la plus pauvre, sur une base par habitant, demeureront vraisemblablement les mêmes qu'aujourd'hui.

L'Afrique en marge

Ce constat décrit cependant mal ce qui est en train

de se produire. Voici pourquoi. Notre étude laisse entrevoir, à l'horizon 2060, un monde relativement égalitaire si on exclut les deux régions (l'Europe de l'Est et l'ex-URSS, et l'Afrique) qui auraient un produit par habitant nettement inférieur à la moyenne mondiale. Une grande partie de l'humanité, située surtout en Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est, est actuellement en phase de rattrapage par rapport aux pays les plus riches (Amérique du Nord, Europe occidentale et Japon) au moment où ces derniers ont tendance à plafonner en termes relatifs. Quant à l'Europe de l'Est et à l'ex-URSS, notre étude laisse entrevoir que leur déclin récent a de bonnes chances d'être conjoncturel et que leur relance est vraisemblable au cours des 60 années qui viennent.

La principale source de disparité entre riches et

pauvres au niveau mondial est liée au fait que l'Afrique a pour ainsi dire « décroché », un peu comme si elle avait été « larguée » par le reste du monde. Selon notre étude, en 2060, le produit par habitant de l'Afrique pourrait n'être égal qu'à seulement 14 % ou 19 % du produit par habitant mondial. En somme, si on ignore les cas de l'Afrique, de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS, il est tout à fait faux de dire que nous allons vers un monde de plus en plus inégalitaire, alors que si on tient compte de ces trois régions, le même énoncé est tout à fait vrai, bien que l'évolution de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS pourrait laisser l'Afrique seule en marge de l'humanité développée.

Le poids des axes de développement

Les discours dominants laissent croire que le monde continuera à être dominé par New York, Londres et Tokyo. Rien n'est moins vraisemblable. Le monde de demain est susceptible d'être plus dominé par des axes de développement que par des pôles. En 1900, un seul pôle dominait vraiment le monde, celui de Londres (en 1900, cinq des vingt plus grandes agglomérations au monde se trouvaient en Angleterre). Aujourd'hui, trois pôles dominent: celui de New York, celui de Londres et celui de Tokyo. En 2060, le pôle de New York devrait avoir été remplacé par l'axe New York-Los Angeles, et les pôles de Londres et de Tokyo pourraient fort bien avoir été remplacés par deux axes dominants: l'axe Londres-Paris-Istanbul-New Delhi-Shanghai-Tokyo et l'axe Londres-Berlin-Moscou-Pékin-Séoul-Tokyo. Il est en effet très clair que les régions urbaines de Los Angeles, Istanbul, New Delhi, Shanghai, Berlin, Pékin et Séoul sont en pleine ascension et pourraient bientôt entretenir des rapports plus égalitaires qu'inégalitaires avec les régions urbaines traditionnellement dominantes de New York, Londres et Tokyo. A ces trois axes dominants, s'en ajouterait un quatrième plus circulaire, celui de Hong Kong-Singapour-Bangalore-Bombay.

Hors de ces axes, le « salut » est-il possible, entre autres, en Afrique et en Amérique latine? Peut-être. La partie de l'Amérique latine qui touche aux États-Unis, à savoir surtout le Mexique, devrait n'avoir rien à envier au Canada dont le poids au sein de l'ALENA est peu susceptible d'augmenter et pourrait même descendre au profit du Mexique. Pour ce qui est de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et de l'Afrique, tout pourrait bien dépendre de la possibilité de faire émerger un nouveau corridor de développement qui n'existe pas encore bien que neuf villes qu'on y trouve figurent parmi les 20 plus grandes agglomérations du monde actuellement, soit Mexico, São Paulo, Tokyo, Shanghai, Rio de Janeiro, Los Angeles, Buenos Aires, Bangkok et Bogotà.

Nous parlons ici d'hypothèses et non plus de projections. Ce corridor hypothétique réunirait les régions urbaines suivantes: Los Angeles, Mexico, Bogotà, São Paulo, Johannesburg, Ile Maurice, Bangkok, Canton, Shanghai et Tokyo. Les liens entre ces quatre dernières villes sont déjà très forts, de même que ceux entre Tokyo, Los Angeles et Mexico. Les liens entre São Paulo, Johannesburg et Ile Maurice font l'objet depuis peu de développements spectaculaires. Resterait à consolider les liens entre Mexico, Bogotà et São Paulo, ainsi qu'entre l'Afrique du Sud et l'Asie du Sud-Est, ce qui n'est nullement irréaliste.

En 1900, 15 des 20 plus grandes agglomérations au monde étaient occidentales et 11 d'entre elles se trouvaient en Europe. Aujourd'hui, parmi les 20 plus grandes agglomérations du monde, douze se trouvent en Asie, cinq en Amérique latine, deux aux États-Unis et aucune en Europe. M. Todd ferait bien de réfléchir à cela.

Questions de sécurité



Norman Spector

Le cri de victoire poussé le 31 octobre dernier par le ministre des Affaires étrangères Bill Graham était prématuré. En effet, contrairement à ce qu'il avait alors prétendu, les Américains n'ont pas reculé. Certains Canadiens auront encore à subir des fouilles intensives lorsqu'ils voudront franchir la frontière canado-américaine.

C'est le ministre de l'Immigration, Denis Coderre, qui est à l'origine de la confusion qui règne dans ce dossier. Heureusement, le conseil des ministres a insisté pour que M. Coderre, aussi lourdaut en la matière qu'un éléphant dans un magasin de porcelaine, annule son voyage à Washington, prévu pour aujourd'hui.

Le fait de sélectionner des citoyens originaires de l'Irak, de la Libye, de la Syrie ou du Soudan ne revient pas à dresser un profil juste des groupes raciaux ou religieux auxquels ils appartiennent, comme le prétend le ministre. Par exemple, on ne peut pas dire que les Libyens et les Soudanais soient de la même race; en fait, l'un et l'autre ne sont même pas des catégories raciales. Les Iraniens, qui ne sont pas des Arabes, figurent pourtant sur la liste américaine, bien que la plupart des Arabes du monde n'y figurent pas. Les Syriens chrétiens y sont, de même que tous les Israéliens nés dans les pays qui y sont mentionnés.

Les Américains gèrent les risques auxquels ils doi-

vent faire face. Il y a longtemps que ces cinq pays figurent sur leur liste des pays qui appuient le terrorisme. Nous n'avons aucun droit d'exiger des Américains qu'ils appliquent nos lois chez eux. D'autant plus que nous avons toujours rejeté tout relent pouvant émaner d'un quelconque principe d'extraterritorialité internationale.

À la suite des événements du 11 septembre 2001, il est normal que les politiques canadiennes et américaines en matière de sécurité divergent. Ils font la guerre aux extrémistes islamiques alors que nous sommes là, sains et saufs, de l'autre côté de la frontière. Prochainement, ils tourneront leur attention vers des pays alliés comme le Pakistan et des régimes dits modérés comme l'Égypte et l'Arabie Saoudite — d'où sont pourtant venus la plupart des pirates de l'air du 11 septembre 2001.

Certes, prendre les empreintes digitales de tous les voyageurs nés dans l'un ou l'autre de ces cinq pays est une mesure excessive. Mais nous n'avons pas de leçons à donner: les politiques canadiennes ne sont pas toujours bien pensées, d'autant plus que nous avons toujours rejeté l'ingérence américaine dans nos propres affaires.

Il est cependant légitime pour le gouvernement canadien d'essayer d'atténuer l'impact de telles mesures de sécurité à la frontière, pour les citoyens canadiens comme pour les résidents permanents, puisque ces groupes jouissent de la même protection en vertu de la Charte des droits et libertés. Mais il serait sage de ne pas demander aux Américains de courir de plus grands risques sous prétexte de ne pas froisser nos susceptibilités. Leur faire piquer une crise serait contre-productif.

Voici plutôt un objectif réaliste pour nos diplomates: il faudrait s'assurer que tous ceux qui voyagent avec un passeport canadien en main — y compris ceux qui sont originaires de ces cinq pays — reçoivent un traitement supérieur à celui des autres visiteurs étrangers

qui arrivent aux États-Unis. Le maximum que nous puissions espérer est que les Canadiens reçoivent un traitement équivalent à celui que l'on réserve aux citoyens et aux résidents américains originaires des pays ciblés lorsqu'ils reviennent au pays.

Il ne sera pas difficile de trouver des arguments convaincants pour justifier un traitement de faveur pour les Canadiens. Bien que nos relations avec nos voisins du Sud se soient détériorées depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Chrétien, nous restons parmi leurs meilleurs amis. Notre principal concurrent, le Royaume-Uni de Tony Blair, éprouve toujours des difficultés avec l'intégration de ses immigrés. D'autant plus que, tout comme les Américains, nous cultivons avec les nouveaux venus une attitude positive qui favorise leur intégration, faisant d'eux des entrepreneurs et des ouvriers productifs plutôt que des kamikazes potentiels.

La situation est encore pire dans le reste de l'Union européenne. On peut même signaler cette maladie comme étant l'une des racines du présent conflit. Personne ne devrait s'étonner que la cellule qui a entrepris les attaques du 11 septembre 2001 ait été formée en Allemagne, là où son chef, Mohammed Atta, avait étudié. Au cours des dernières années, il a en effet été presque impossible pour les immigrés arabes d'obtenir une citoyenneté en Autriche, en Allemagne ou en Belgique. Même en France, pourtant réputée être le berceau des droits de la personne, les villes sont pleines de sans-papiers, et les banlieues sont quasi imprenables.

Bien qu'aucun des kamikazes du 11 septembre n'ait traversé la frontière canadienne, une brebis galeuse peut toujours se cacher, et nous ne devrions pas réserver un accueil trop chaleureux à ceux qui cherchent à s'installer chez nous. En tant qu'anti-chambre des États-Unis, nous devons plutôt montrer, par des mots et des gestes concrets, la fermeté de notre vigilance.

En serrant la main du cheik Nasrallah à Beyrouth ou en refusant de définir les ailes politiques et militaires de son organisation, le Hezbollah, comme étant des organisations terroristes, nous donnons l'impression aux Américains que nous nous foutons de leur sécurité, bien que le moindre soupçon au sujet d'une éventuelle incompréhension de nos agences de renseignement serait encore plus préjudiciable.

Sur la liste américaine, le Hezbollah figure parmi les mouvements terroristes les plus dangereux. Cependant, le directeur du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS), Ward Elcock, a mentionné à plusieurs reprises que c'est plutôt l'extrémisme sunnite qui menace au Canada. Cette définition blanchit ainsi les deux ailes du Hezbollah, une organisation financée par les chiites qui règnent en Iran. Pire, le chien de garde du SCRS, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, a lui aussi adopté cette définition dans son rapport remis au Parlement.

Le ministre des Affaires étrangères et nos diplomates se disent intéressés à courtiser l'Iran. Mais il faut savoir que lorsque des agences de sécurité font en sorte que les résultats de leurs enquêtes soient conformes aux demandes politiques et livrent des indications qui vont dans ce sens, ces actions sont contraires à nos intérêts nationaux.

Nous, Canadiens, sommes donc devant un choix clair: ou bien nous resserrons la sécurité de notre côté de la frontière, ou bien ce sont les Américains qui le font du leur.

enspector@hotmail.com

Norman Spector a été directeur du cabinet du premier ministre Brian Mulroney et ambassadeur du Canada en Israël et dans les territoires palestiniens.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (sigle), Marie-Andrée Chouinard (éducation); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles François (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boissau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précaut (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Dicks et Christine Dumazet (directeurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (communiqué); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Deroome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Bellevue (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BAGDAD

SUITE DE LA PAGE 1

L'Irak de la résolution 1441, c'est ce qui va se passer sur le terrain, a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

Le monde s'attend à ce que Saddam Hussein «désarme pour le bien de la paix», a affirmé le président des États-Unis, George W. Bush, en recevant M. Annan à la Maison-Blanche. «Maintenant, nous devons voir des actions de la part de Saddam Hussein», a indiqué Scott McClellan, porte-parole adjoint de la Maison-Blanche.

La décision de Bagdad a été accueillie favorablement par Moscou et les pays arabes alors que Londres affirmait qu'il faut rester «vigilant» et que Paris déclarait attendre de l'Irak une «coopération pleine et entière». Bagdad avait jusqu'au 15 novembre pour accepter la résolution adoptée vendredi à l'unanimité des 15 membres du Conseil de sécurité.

Une première équipe d'inspecteurs, dirigée par le chef de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies (COCOVINU), Hans Blix, et celui de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohammed El Baradei, partira lundi pour l'Irak, a annoncé Melissa Fleming, porte-parole de l'AIEA, à Vienne. Cette équipe sera chargée de mettre en place une structure opérationnelle et de conduire des inspections limitées. «Environ une semaine à dix jours plus tard», les véritables inspections seront conduites en grandeur nature, a précisé la porte-parole.

M. El Baradei a estimé hier à Washington que ses inspecteurs auraient besoin «d'au moins plusieurs mois ou un an» avant d'avoir une idée claire sur le programme nucléaire irakien. «Il nous faudra au moins plusieurs mois ou un an avant d'arriver à une conclusion ou d'avoir une bonne idée de ce qui se passe», a-t-il déclaré. Mais d'ici le 8 décembre, l'Irak devra faire une déclaration complète et exacte de ses programmes de développement d'armements biologiques, chimiques et nucléaires ainsi que de son programme de missiles balistiques. La résolution doit en effet 30 jours à Bagdad pour le faire.

Kofi Annan a remercié le président des États-Unis pour avoir travaillé avec les Nations unies et leur Conseil de sécurité, ajoutant que la résolution sur l'Irak votée le 8 novembre constitue «un message fort de l'ensemble de la communauté internationale». Le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, dont le gouvernement a milité contre un recours automatique à la force contre l'Irak, a estimé que la décision de Bagdad ouvre «la voie à une solution politique».

Le premier ministre Jean Chrétien s'est réjoui hier de l'acceptation par Saddam Hussein de la résolution 1441 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le désarmement de l'Irak. Dans un communiqué, M. Chrétien a toutefois indiqué qu'il ne s'agit là que d'un «premier pas».

Le Canada ne s'est pas encore engagé à fournir des troupes pour une éventuelle intervention en Irak. Si on devait toutefois en arriver là, le Bloc québécois demande au gouvernement d'obtenir l'approbation du Parlement par vote. Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, rencontrera aujourd'hui à Ottawa le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

boissons et les conserveries. Au titre des plus importants utilisateurs d'eau souterraine au Québec, les piscicultures feront également l'objet de cette mesure, ainsi que les pâtes et papier, en ce qui concerne les eaux de surface».

La future politique, qui ne contient pas d'objectifs et d'échéanciers en matière de restauration des écosystèmes aquatiques, des cours d'eau, des plaines inondables et des rives illégalement utilisées depuis 15 ans, notamment en milieu agricole, se veut d'abord une réforme administrative basée sur la création des nouveaux organismes de bassin, sur leurs plans directeurs de l'eau et sur les «contrats de bassin» par lesquels les partenaires des OB se lient aux objectifs consensuels.

La «mission principale» des OB n'est pas d'ordre environnemental ou de conservation, comme leurs pendant ontariens, les Conservation Authorities. Elle vise plutôt à «coordonner l'action locale et régionale», ce qui en fera d'abord des «entités de concertation».

Québec leur assigne un double objectif. Les organismes de bassin devront d'abord «identifier les préoccupations des divers acteurs concernés par l'eau et les systèmes aquatiques, ainsi que les solutions envisageables pour protéger, restaurer et mettre en valeur ces ressources». Deuxièmement, ils auront un «grand rôle à jouer dans la conciliation des usages lorsque seront en jeu de multiples possibilités pour un plan d'eau ou une nappe souterraine en particulier».

Les OB formeront ainsi un club sélect d'élites économiques et politiques qui ne fera aucune place aux comités de bénévoles et aux écologistes qui ont lancé la gestion par bassin au Québec dans une logique plus large de «gestion intégrée écosystémique» des eaux québécoises.

EAUX

Selon le document obtenu par *Le Devoir*, les organismes de bassin seront constitués de «membres représentatifs de l'ensemble des acteurs de l'eau, locaux et régionaux, publics et privés, présents dans le bassin versant, soit à 10 % près: 50 % de représentants d'usagers de l'eau du bassin versant (agricole, industriel, récréatif, touristique, etc.); 30 % de représentants des municipalités ou des MRC du bassin versant; 20 % de représentants des ministères du gouvernement du Québec (Environnement, Agriculture, Ressources naturelles, Santé et Services sociaux, etc.)».

Ces «acteurs» siègeront au sein des OB pour «représenter les intérêts et responsabilités qui leur sont dévolus».

Cette réforme, qui ajoutera les OB à la liste des CLD, CRD et CRE des régions, ne modifie en rien le statut juridique actuel de l'eau comme «bien commun», dont chacun a la jouissance à partir de son terrain sans nuire, en principe, aux voisins. Clairement, l'idée d'une nationalisation des eaux souterraines a été écartée.

Même s'il a adopté, en 2001, une loi pour interdire en permanence les transferts et dérivations de ses eaux vers les territoires voisins, Québec ouvre, dans sa nouvelle politique de l'eau, la porte toute grande à des «modifications du débit des cours d'eau, que ce soit pour des fins de prélèvements, de dérivations ou autres», du moins sur son territoire.

Le gouvernement prévoit d'élaborer d'ici 2005 les critères qui détermineront l'allocation des prélèvements et des dérivations sur son territoire. Ces critères, précise la politique, seront calqués sur ce qu'Ottawa et Washington arrêteront au sein de la Commission mixte internationale (CMI) pour les transferts d'eau à partir des Grands Lacs.

De plus, Québec s'engage à élaborer pour 2004 un plan d'action en vue de «mieux» protéger rives et littoraux, plaines inondables et milieux humides, des

aires naturelles qu'il a laissées occuper et exploiter, principalement en milieu agricole, en toute illégalité depuis 15 ans, ce qui a fortement contribué à l'intense pollution diffuse qu'on impute aujourd'hui aux producteurs agricoles et porcins. Le projet de politique ne prévoit aucune protection générale, réglementaire et automatique de ces milieux critiques pour l'écllosion et la survie de la vie aquatique, comme c'est le cas dans la plupart des États américains.

La politique prévoit un certain rattrapage en matière de dépollution industrielle. Elle annonce pour 2003 une politique de contrôle et d'assainissement à l'échelle des bassins versants, promet d'intensifier l'assainissement agricole grâce au cadre juridique actuel et d'introduire l'écoconditionnalité tout en ciblant une réduction de 70 % des pesticides d'ici 2010 (le Québec a raté son objectif de réduction de 50 % pour l'an 2000...).

Quant au fleuve, cette pièce centrale du patrimoine aquatique québécois, la politique le perçoit comme «un héritage dont on jouit, qu'on transforme et qu'on bonifie», une vision, précise-t-on, qui «poursuit le développement et la mise en valeur dans une perspective d'avenir» tout en raffermissant «la compétence du Québec à gérer ce territoire» aquatique.

La «gestion intégrée» qu'on veut appliquer au Saint-Laurent comme aux autres bassins versants fait toutefois une place aux groupes écologistes, aux ONG et aux comités ZIP (zones d'intervention prioritaires), dont les représentants pourront cette fois siéger avec les «usagers» et les ministères des deux niveaux de gouvernement, sans oublier l'Éventuel Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ). Tout ce monde travaillera à la mise en place d'un plan quinquennal, dont les objectifs seront définis et concrétisés, là aussi, dans des «contrats» passés avec chaque partenaire.

ÉCOLE

«Pourquoi les municipalités réussiraient mieux que les commissions scolaires? Les municipalités s'occupent des égouts, des parcs mais pas d'éducation», répond Sylvain Simard

SUITE DE LA PAGE 1

à ExpoCité, à Québec, pour s'indigner de la fermeture des écoles de village. Le 20 janvier dernier, la Commission scolaire de l'Amiante avait décidé de mettre la clé dans la porte de l'école de sa municipalité, prétextant le fait qu'elle lui occasionne un déficit de 45 000 \$ par année.

M. Lussier propose une solution: lorsque la dernière école d'un village est menacée, le gouvernement devrait accorder un droit de retrait compensatoire (opting out) à la municipalité, si celle-ci le souhaite, afin qu'elle administre l'école avec les sommes correspondantes, soit 6000 \$ par élève. «Ça ne coûterait rien de plus au gouvernement», a fait valoir M. Lussier. La responsabilité de fermer une école appartiendrait aux municipalités et non plus aux commissions scolaires, «qui se basent sur des critères de rentabilité», note-t-il. «Fermer une école, à plus ou moins longue échéance, c'est fermer un village.»

Pour faire taire les critiques, M. Lussier estime que cette solution ne signifie pas «le retour à l'école d'Émilie Bordeleau». Les municipalités seraient prêtes à signer un protocole d'entente avec le gouvernement qui garantirait la qualité de l'éducation et des services de soutien. La «solution Lussier» a été adoptée au dernier congrès de la Fédération québécoise des municipalités, en septembre. 121 municipalités d'un peu partout au Québec ont adopté des résolutions d'appui à cette solution et «plusieurs centaines» d'élus municipaux ont signé une pétition en ce sens.

«Transférer une responsabilité des commissions scolaires aux municipalités ne règlera rien. Pourquoi les municipalités réussiraient mieux que les commissions scolaires? Les municipalités s'occupent des égouts, des parcs mais pas d'éducation», a affirmé au Devoir le ministre Sylvain Simard. «Je ne sais pas encore comment, par exemple, les municipalités pourraient assurer une expertise dans les services complémentaires. Cette solution n'est même pas envisageable», croit le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron.

MM. Simard et Caron préconisent plutôt une consultation obligatoire des municipalités par les commissions scolaires lorsque la fermeture d'une école de village est envisagée. D'ailleurs, cette proposition risque bien d'être inscrite au rapport du comité qui étudie la question, coprésidé par André Caron et Jacques Proulx, de l'organisme Solidarité rurale, un rapport qui devrait être déposé fin décembre. «La municipalité devra ainsi nous faire la preuve que la vitalité du village dans deux ou quatre ans sera suffisante pour augmenter la population», notamment par l'arrivée de familles ou l'ouverture d'entreprises, a expliqué M. Caron.

Malgré les nombreux avis divergents sur le sujet et les multiples propositions lancées, le Rendez-vous des régions n'a pas fait place à un débat sur la fermeture des écoles de village. Lors des ateliers de discussion, un représentant régional a reçu pour seule réponse du ministre Simard qu'il attendait les conclusions du rapport du comité Proulx-Caron. «La question n'est même pas sur la table au Rendez-vous», a déploré M. Lussier, qui fondait de grands espoirs sur cet événement. Selon le ministre, il n'y a pas de désaccord chez les régions puisque le gouvernement a déjà versé 47 millions aux petites commissions scolaires, ce qui

explique que le débat n'ait pas été lancé.

«C'est désolant qu'on n'en ait pas parlé», croit la députée libérale Nathalie Normandeau, qui estime que 140 écoles de village ont fermé depuis dix ans et que 400 écoles de moins de 100 élèves sont aujourd'hui menacées. «Ce qui est aussi désolant, c'est que ce sont les engagements du gouvernement dont on discute, pas les propositions des régions.» Mme Normandeau souhaite un moratoire sur la fermeture des écoles de village pour rassurer les parents et trouver des solutions, une proposition rejetée par M. Simard, qui estime que cela créerait encore plus de problèmes.

«A notre dernier conseil d'administration d'octobre, on a passé une résolution unanime pour demander aux commissions scolaires, qui ont toutes accepté, de surseoir à toute décision de fermeture d'école d'ici le budget de Mme Marois», a cependant affirmé M. Caron au Devoir. «Si le gouvernement du Québec a comme objectif de maintenir toutes les écoles ouvertes partout, ça coûte des sous, et il lui reste à les mettre dans ses règles budgétaires.»

À défaut d'un débat sur cette question, le ministre Simard a annoncé hier des mesures qui, elles, reçoivent un accueil favorable dans les régions. Notamment, il s'engage à assurer le maintien d'un ensemble de programmes de formation professionnelle et technique communs à toutes les régions du Québec, offrir des programmes d'études adaptés aux créneaux d'excellence des régions et augmenter le soutien aux universités en région.

Devant ces engagements, le milieu de l'éducation applaudit mais s'interroge à propos des suites financières que le gouvernement pourra leur donner. «Il va falloir veiller au grain», a expliqué le président du réseau de l'Université du Québec, Pierre Lucier, aussi président de la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ). «On a clairement commencé à nous avertir qu'il n'y avait pas beaucoup d'argent.»

«Il y a peu ou pas de ressources qui accompagnent ces engagements», a noté le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, mais il est clair qu'on travaille pour l'avenir, ce qui nous rassure. Soupir d'aise de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) devant l'intention du ministère de l'Éducation de maintenir l'offre de formation professionnelle, en accord avec les besoins du marché du travail en région, et ce, malgré le petit nombre d'élèves. «On a compris de cela que si une région a besoin de cinq, six ou sept soudeurs identifiés comme nécessaires par le marché de l'emploi, on pourra leur offrir une formation», a noté André Caron, de la FCSQ.

Les cégeps et les universités se réjouissent quant à eux de l'intérêt du MEQ pour le principe des créneaux d'excellence directement liés aux expertises locales et à l'économie de la région. Pierre Lucier a aussi retenu l'intérêt du MEQ pour un projet de mobilité des étudiants d'une constituante à l'autre du réseau de l'Université du Québec. Les universités en région récoltent au passage une hausse de l'enveloppe particulière qui leur est accordée dans la politique de financement des universités — en coulisses, on parle de 3,5 millions, ce qui porterait le montant total à 30 millions. La formule de financement des collèges, établie en 1994, sera aussi vraisemblablement révisée, une ouverture permise par le ministre Simard et qui réjouit la Fédération des cégeps.

SALON

SUITE DE LA PAGE 1

dès l'âge de neuf ans. Il ne l'a quittée qu'il y a deux ans. Joint par téléphone, M. Moulleshoul a expliqué au Devoir que l'ambassade canadienne à Paris l'a soumis à un formulaire «humiliant» et «indiscret» portant sur chaque détail de ses activités dans l'armée algérienne avant de lui délivrer un visa. Devant son refus de remplir ce formulaire, l'ambassade a carrément refusé de lui émettre son visa.

«Je suis un écrivain qui, au contraire, essaie de rapprocher les hommes», a protesté M. Moulleshoul au téléphone. Il a ajouté ne pas croire que cette mesure de l'ambassade soit le fait des resserrements souhaités par les États-Unis à l'endroit des ressortissants de pays arabes et musulmans. «Cela n'a rien à voir. Je n'ai pas demandé à immigrer, j'ai tout simplement répondu à l'invitation du Québec», a-t-il dit.

Pauline Marchand, éditeur délégué pour Robert Laffont, qui a publié *Les Hirondelles de Kaboul*, s'est dite très déçue de la décision des fonctionnaires canadiens, la présence de Yasmina Khadra étant très attendue à Montréal.

Pendant ce temps, à la Place Bonaventure, les préparatifs allaient bon train hier pour l'ouverture du Salon du livre de Montréal, qui débute ce matin et qui fête son 25^e anniversaire cette année.

Jeux interactifs sur l'usage des mots

Sur les rayons chargés de l'immense hall, les noms, les photos des écrivains, certains morts, certains vivants, invitaient déjà hier les passants à entrer dans leur univers. Ici, c'est Gilbert Langevin, qui pose sur la couverture glacée de *La voix que j'ai*, un recueil de chansons publié chez VLB, ou encore un Leonard Cohen encore dans sa prime jeunesse qui trône sur son *Étrange musique étrangère*. On peut soulever les jaquettes, y jeter un coup d'œil, mais pour lire, on ne sera jamais mieux que dans un lieu discret, à l'abri des regards.

Pour entrer dans le monde merveilleux des écrivains, dont elle fait elle-même partie, Martine Le Coz a pour sa part choisi la voie du dessin, de la peinture et de la physiognomie. Invitée du Salon du livre de Montréal, elle vient cette année de France pour présenter son livre intitulé *Visages des voyageurs — Portraits d'écrivains du XX^e siècle*, qui paraît aux Éditions du Rocher.

Au crayon, à l'aquarelle, elle a ainsi dessiné les traits de près de 120 écrivains, soit d'après nature, soit d'après des photos. Ces croquis sont accompagnés de courts textes de l'écrivain et essayiste Joël Schmidt. En quelques mots, en quelques traits, on capte un instant de l'univers d'un Prévert, d'un Artaud, d'un Simenon, d'une Jeanne Bourin.

Parmi les favoris de Martine Le Coz (elle-même lauréate du prix Renaudot l'an dernier pour son roman *Céleste*), il y a ce croquis de l'austère Marguerite Duras ou encore celui de Paul Celan, dont Joël Schmidt écrit que «sa beauté était une provocation à la laideur du monde». Le visage est à la fois une porte et un masque sur l'univers d'autrui. À la collection se sont ajoutées Marie-Claire Blais, comme captée au milieu d'une rêverie, et Antonine Maillet.

Parmi les très nombreuses activités et expositions qui font le Salon du livre cette année, l'exposition sur la langue, montée par le Musée de la Civilisation, qui célèbre du coup les 25 ans de la Charte de la langue française du Québec, vaut qu'on s'y attarde. Il s'agit d'une série de jeux interactifs sur l'usage des mots et de la langue. Au mur, dans un coin, on peut lire cet article intéressant sur la rectitude politique, qui a profondément changé les usages linguistiques au Québec au cours des dernières années.

À ne pas manquer non plus, ces petites lithographies de Clémence DesRochers, agrémentées de textes de René Jacob, célébrant les mères, parce qu'une mère, on a beau dire, ça ne se remplace pas.

Une rencontre attendue!

les 15, 16 et 17 novembre 2002

Martine Le Coz est l'auteur qui a obtenu le Prix Renaudot 2001 pour son roman *Céleste*, aux Éditions Du Rocher. Elle est l'auteur d'une quinzaine de romans, essais et textes poétiques.

L'auteur sera de passage au Salon du livre de Montréal pour dédicacer son dernier ouvrage, *Visages des voyageurs* Portraits d'écrivains du XX^e siècle.

Martine Le Coz
Joël Schmidt
Visages des voyageurs
Portraits d'écrivains du XX^e siècle

Un magnifique livre d'art

Près de cent vingt portraits d'écrivains du XX^e siècle, dont Marie-Claire Blais et Antonine Maillet, dessinés et peints par Martine Le Coz, accompagnés de textes de l'écrivain et journaliste Joël Schmidt.

Stand 309

ÉDITIONS DU ROCHER



Communications
Jo Ann Champagne